

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE. QUELLE GOUVERNANCE À VENIR ?

ABÉCÉDAIRE 2007

Auteur :

*Jean-Claude LEVY,
Conseiller spécial auprès du Délégué pour l'action
extérieure des collectivités locales
Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales
Ministère des Affaires étrangères et européennes.*

Contact :

*Jérôme DUPLAN
Chargé de mission à la communication auprès du Délégué
pour l'action extérieure des collectivités locales
Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales
Ministère des Affaires étrangères et européennes
jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr*

*Ce rapport est un document interne établi à la demande du ministère des Affaires étrangères et européennes.
Les commentaires et analyses développés n'engagent que leurs auteurs
et ne constituent pas une position officielle.*

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Conception graphique couverture : Aurette Leroy et Anne Caminade
Création / Impression : mediatys / Groupe Corlet
Photos de couverture : Jérôme DUPLAN
© Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2007
ISBN : 978-2-11-096720-6
ISSN : 1160-3372

“La terre est un vieux chien
couvert de puces
qui furieusement se gratte”

Haïku inédit
(Jean Joubert)

Remerciements à Charles Josselin, Michel Barnier, Jacques Valade, pour l’aide bienveillante apportée à l’élaboration et à la rédaction de ces quelques éléments de langage sur la Chine contemporaine, ainsi qu’à la Société Lafarge Chine et tout particulièrement M. Nicolas Lecerf, à Eva Ruiz et enfin à l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (ADEME) et à l’Institut de la recherche et du développement (IRD).

Sommaire

	Editorial	7
	Avant-propos	11
	Introduction	17
A	Anticipation : redéfinition des termes de la croissance économique chinoise	21
	Agriculture, Chine : selon un nouveau rapport de l'OCDE, l'aide à l'agriculture est moins protectionniste en Chine que dans la plupart des pays de l'OCDE	22
	Aménagement du territoire (Cf. aussi homéostasie, armature urbaine)	22
	ARCUS, recherche scientifique (Action en région de coopération universitaire et scientifique, d'après A. Siganos, Dr Adj. MAEE/DCSUR)	23
	ASIA INVEST, ASIA PRO ECO, ASIA URBS et ICD (Instrument de Coopération pour le Développement)	24
B	Bilan 2006 du développement économique et social chinois : rapport du premier ministre à l'Assemblée populaire nationale de mars 06	27
C	Chambre de commerce chinoise pour les énergies nouvelles	31
	Concurrence et monopoles en Chine : un officiel chinois avertit du danger de monopole par des compagnies étrangères	31
D	Développement durable, au cœur du XI ^e Plan quinquennal de progrès social et de développement économique : 2006-2010 (Discours du 1 ^{er} Ministre à l'Assemblée populaire nationale de mars 2006, extraits)	32
	Dirigisme	33
E	Economie circulaire ou "en circuit fermé"	34
	Economies d'énergie en Chine : ADEME, Fonds français pour l'environnement mondial (FFME)	35
	Entreprise : enregistrement en Chine	36
F	Faim et développement : la question principale du développement chinois a toujours été, pour la Capitale, de nourrir les paysans (Cf. aussi agriculture).	37
G	Géopolitique (passé et anticipation)	38
	Gouvernance locale : entre tension, environnement et développement	38
	Grippe aviaire, maladies émergentes	39
H	Homéostasie : armature urbaine (Cf. aussi aménagement du territoire)	41

I	Intelligence stratégique : atouts français (Cf. Conférence de Wuhan, coopération scientifique)	42
J	Jeux du marché : l'exception chinoise et la norme	43
L	Laboratoires consacrés à l'Environnement : expertise fin 2005 (G. Béréziat, Président de Paris VI, JC Oppeneau, ADEME: extraits)	45
	Liberté de la Presse	46
M	Marché du siècle : prématuré, mature, à terme ? Difficile pour les PMI/PME...	47
O	ONG : SIDA, la Chine encourage les ONG à davantage participer à la lutte contre le Sida	48
P	Pékin Ile-de-France : du ciel bleu pour les J.O.	49
	Pékin qualité de l'air : du ciel bleu pour les J.O.	49
	Population des chercheurs chinois dédiés à l'Environnement (G. Béréziat, Président de Paris VI, JC Oppeneau, ADEME: extraits)	51
	Protection sociale : retraites, assurance maladie, assurance chômage (Cf. JC Thivolle, Maison des sciences de l'homme, Paris)	52
	Prigogine : Shanghai	53
	Protocole de Kyoto : mécanismes de développement propre (MDP)	55
	PCRD : la coopération avec la Chine dans le 7 ^e PCRD	55
R	Réseaux de recherche : PRA, P2R, ARCUS	57
S	Sciences et techniques, technologies développement scientifique et projets de recherche majeurs pour les 15 ans à venir	58
T	Taux de croissance, emploi et développement (D'après AFD, La croissance et ses déséquilibres, Janvier 2006)	60
	Transrapid, train à sustentation magnétique (TSM), prolongation entre Shanghai, Pudong, Hangzhou : stratégie nationale, décentralisation, aménagement du territoire.	61
W	Wuhan : conférence de Wuhan 1 (coopération décentralisée et développement durable)	63
	Wuhan : conférence de Wuhan 2 (coopération scientifique, d'après intervention de J. Valade au Gr. de travail coopération décentralisée et développement durable/MAEE/DAECL)	63

Editorial



Antoine JOLY

Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales
Secrétaire de la Commission nationale
de la coopération décentralisée



Jean-Claude LEVY

Conseiller spécial auprès du Délégué
pour l'action extérieure des collectivités locales

La coopération coopération décentralisée franco-chinoise a connu ces dernières années une extension économique, politique et sociale considérable : 135 liens de coopération, 8 départements, 32 municipalités, 16 provinces et 50 municipalités chinoises, sur les thèmes de l'éducation, de la recherche, de l'économie, de l'environnement, de la culture, de l'appui institutionnel, avec près d'une dizaine de bureaux de représentation français en Chine. Dans le partenariat global franco-chinois ces coopérations occupent désormais une place qui est reconnue par les deux États. Et l'environnement y occupe aussi une place de plus en plus importante, en relation avec des préoccupations chinoises (mais pas seulement) que le premier ministre Wen Jiabao a exprimé très clairement le 5 mars 2006, à propos de la croissance de son pays : *“Un constat déterminant en découle : au lieu de poursuivre une croissance effrénée, l'économie chinoise devra s'attacher à prêter une grande attention à la qualité et au rendement du développement. Les questions relatives à l'environnement sont au cœur de ce plan.”*, disait-il, pour lancer le XI^e Plan quinquennal. L'environnement en jachère ? Pour une culture du développement durable ? Vers un nouveau mode de croissance ?

La Chine est pressée : une sorte course contre la montre s'y déroule depuis quelques années, afin de modifier la nature de la croissance chinoise, sans toutefois que celle-ci puisse trop ralentir, au risque de problèmes alors considérables, d'emploi et de société. Une réelle inflexion de la politique de croissance chinoise est en cours vers le développement durable, et ce sont les grandes collectivités chinoises qui sont interrogées à ce sujet : elles répondent, avec plus ou moins de facilité, mais elles répondent effectivement. C'est ainsi que plus d'une dizaine de zones de développement économiques locales, et pas des moindres (Shenzhen, Tianjin, Baotu, Guyang, etc.), expérimentent actuellement une stratégie “d'économie circulaire”. L'ONU, l'Union Européenne, le Japon, les grands groupes industriels de la planète sont présents à Tianjin (Motorola, Samsung, Toyota, Honda, Nescafe, Coca cola, Novozymes, Glaxo Smith Kine, Veolia, etc.) comme parfois des groupes moindres mais significatifs, comme le nordique Vestas dans l'éolien. Le concept d'écoville est expérimenté en Chine, à grande échelle et de façon plus avancée qu'en d'autres lieux du monde : à la faveur des coopérations décentralisées, une véritable fenêtre sur le développement durable est aujourd'hui ouverte, vers une Chine en prise au pire comme au meilleur. Il ne fait alors pas de doute que la coopération décentralisée franco chinoise est à même de s'inscrire dans des interrogations et réponses locales, adaptées, afin d'aller vers des solutions à de vastes problèmes, locaux, nationaux et planétaires.

C'est dans cette perspective d'un contexte franco-chinois de coopération accrue, d'interrogations écologiques insistantes, en regard de la croissance et du développement économique, pour faciliter les échanges franco-chinois, tout particulièrement à l'échelle des procédures de gouvernance territoriale, que la DAECCL s'attache à appuyer l'action des collectivités locales.

Le présent document vise donc, dans cette optique, à produire et à rassembler à leur attention un minimum d'informations utiles pour mieux connaître ce grand pays. C'est une sorte de photographie, réalisée à partir de sources très diverses, qui vont du réseau Internet jusqu'à plusieurs rapports de mission, que nous avons nous même diligentés, ou rédigés. Il permet de recueillir rapidement, classées par mots clé, des informations, des données, des appréciations généralement fiables (dans la limite du lieu et du moment où elles sont recueillies). Il devrait être utile à ceux qui en feront usage pour aborder tel ou tel point d'interrogation, préciser telle ou telle dimension d'une réflexion en cours, chercher une porte d'entrée, etc.. L'enjeu de ce document est principalement informatif, bien sûr, modeste, mais sa portée politique n'est certainement pas inutile, pour étendre le partage des valeurs, à travers l'autonomie des pouvoirs locaux des deux parties et la manifestation de leur représentativité, et afin de faciliter aux citoyens des deux pays l'exercice d'une sorte de "*diplomatie de proximité*" appliquée à l'environnement et au développement durable.

Avant propos

Avant propos

Comment inscrire la coopération technique dans les échanges d'expériences sur la gestion territoriale entre France et Chine ?

Entre coopération technique et coopération culturelle, on peut considérer que la coopération décentralisée est un lieu de convergence, lieu dynamique où confinent ces deux dimensions dans une visée de gouvernance territoriale. Comment pouvons-nous progresser dans ce sens pour “construire”, selon la formulation chinoise, “une société harmonieuse par le développement durable” ? La référence à une “société harmonieuse” rejoint celle des “agendas 21” ; elle associe les trois dimensions essentielles du social, de l'économique et de l'écologique, en tant que socle du développement durable ; elle interpelle la gouvernance territoriale, en charge d'un gouvernement au moins concerté entre les pouvoirs locaux et les pouvoirs territoriaux, devenant alors “harmonieux”.

Comment transformer des politiques sectorielles (d'essence multilatérales, européennes ou nationales), associées à des dispositifs légaux et réglementaires, souvent élaborés “depuis le haut vers le bas”, pas toujours bien acceptés, en politiques territoriales, par nature inter sectorielles, à visée de gouvernance et de développement durable, dans le sens de sociétés harmonieuses ?

La problématique de la gouvernance

Dans tous les pays, comme toutes politiques publiques, les politiques environnementales sont conçues et mises en œuvre par des dispositifs essentiellement sectoriels, qui ne sont pas en mesure de prendre correctement en considération les interfaces entre leurs différents objets (sectoriels) constitutifs d'une même réalité territoriale (sociale, économique, environnementale). Et les moyens de la gouvernance territoriale sont très généralement distribués par une organisation verticale compartimentée par des compétences politiques, administratives et sociales, qui reflètent le système des politiques sectorielles impulsées du niveau central, et sont enfin constitutives de la politique générale du pouvoir central (économique, sociale, toutefois de plus en plus en quête d'intelligence écologique).

La question problématique, en adéquation avec des contraintes écologiques avérées, est alors celle d'une gouvernance, capable d'articuler efficacement les dispositifs “verticaux” des politiques centrales sectorielles, avec les dispositifs “horizontaux” du système territorial (à ses diverses échelles de régions et de villes) ; ces derniers sont développés de manière autonome, pour mettre en œuvre un système politique territorial, intégrant les dimensions territoriales spécifiques de l'économie, du social et de l'écologie.

Ce système territorial est riche de très nombreuses informations, en retour, sur les impacts et interactions de ce qui est mis en œuvre ; les visées du développement d'une “société harmonieuse” ou celles du développement durable peuvent y être prises en compte concrètement, plus rapidement et sans doute avec plus de créativité et d'innovation (du fait de la multiplicité des situations et des expériences), que par la réforme (pourtant urgente et nécessaire) du système des politiques centrales.

Le partage des connaissances sectorielles et territoriales

Dans l'intérêt des deux parties, l'enjeu de la coopération décentralisée franco chinoise pourrait être que l'échange des expériences, chinoises et françaises, permette de cerner cette question problématique d'une nouvelle gouvernance des territoires, rendue nécessaire par l'objectif général de "construction d'une société harmonieuse par le développement durable".

Cette "nouvelle gouvernance territoriale", devrait être capable d'articuler efficacement d'une part le dispositif vertical (de haut en bas) des politiques sectorielles avec d'autre part un dispositif horizontal (s'étendant à la base des territoires). Elle se trouverait bien sûr plus riche en créativité et en innovations, et aussi nécessairement en interactions, du fait de la diversité des configurations.

La "gouvernance" fait l'objet d'expérimentations largement répandues depuis une quinzaine d'années. Le rapport Brundtland, et à sa suite de nombreuses conférences internationales, ont promu la méthode des "Agendas 21" (nationaux et locaux), et ont généré en Chine les expériences "d'économie circulaire", visant dans les deux cas à stimuler de nouvelles initiatives "par le bas" (*bottom up*) avec activités économes en ressources naturelles, réutilisation des ressources, promotion de comportements et sociaux sensibles à l'avenir des territoires pour les générations futures.

La condition nécessaire de création de ces nouveaux modes de "gouvernance" qui répondent à la situation problématique est que puissent s'établir des "savoir-faire partagés", des "synergies" entre les appareils de "ressources humaines" compétents, en charges des "politiques et gestions territoriales".

Vers une "communauté d'expertise" dans l'espace de la gouvernance

Les questions concrètes à traiter, au croisement des deux logiques, nationales et locales, verticales et sectorielles, nécessitent des approfondissements de la connaissance et ceci mobilise alors les instances de recherche (universités, instituts et laboratoires dédiés à la recherche et à la R&D) ; et ces instances, bien que consacrées à l'élaboration de la connaissance, par nature universelle, ont aussi une dimension territoriale, elles peuvent se trouver impliquées dans des pratiques de coopérations décentralisées. La gouvernance territoriale ne s'inventera pas seulement à l'université ou à l'école. Mais son élaboration, sa diffusion, sa validation sont constitutives d'une implication territoriale.

Ces mêmes questions supposent en effet que les connaissances acquises par les agents des politiques sectorielles ou par ceux des politiques de gestion territoriale soient étendues, pour constituer un corpus de connaissances partagées, ceci devant alors susciter le développement de formations spécifiques, visant les deux groupes d'agents ("sectoriels" et "territoriaux") de "ressources humaines" compétentes.

Ainsi une "communauté d'expertise" doit être appelée à se constituer, dans cet espace singulier de la gouvernance, où s'articulent les politiques nationales et la gestion territoriale. Encore faut-il qu'elle puisse être encouragée à se constituer, à s'identifier, aussi bien comme essentielle pour la juste application des politiques centrales sectorielles, que comme moyen déterminant du caractère durable ou de l'harmonie de la gestion territoriale.

Les difficultés partout rencontrées pour créer cette double demande d'une "communauté d'expertise" se développent sur cette question cruciale de l'harmonie ou de la durabilité du développement. Elles tiennent à la force antagonique des deux cultures qui doivent s'y retrouver, d'une part l'action verticale – agissant par ses politiques publiques sectorielles définies en cohérence avec une vision bien commune de la société (nationale) dans son ensemble – et d'autre part l'action horizontale territoriale, agissant comme expression directe, proche, immédiate des intérêts et des aspirations de la société du territoire.

La coopération décentralisée constitutive de l'échange d'experts : le miroir de "l'autre"

Or la coopération décentralisée déplace quelque peu le terrain de ce dialogue, antagonique, structurellement si difficile, et surtout l'ouvre sur un autre point de vue celui de "l'autre", autre société, autre situation du développement, autre gouvernance, autre culture de référence.

Il s'agit bien sûr d'une coopération entre les villes, les territoires et leurs échanges d'expériences ont toute leur valeur. Mais il s'agit aussi, dans l'optique du partenariat stratégique entre nos deux pays, aussi bien pour la partie française que pour la partie chinoise, d'une ouverture particulière des échanges entre les responsables des politiques nationales avec les responsables territoriaux. Les politiques des transports, du logement, de l'urbanisme, de l'environnement, conduites à l'échelle nationale se trouvent évaluées, ou au contraire mises en question, voire mises en échec, par les réalités dont témoignent les responsables des villes.

Par exemple le concept social de mobilité, particulièrement approprié à l'échelle des collectivités locales, permet plus authentiquement de comprendre que l'économie des transports s'étend, en France comme en Chine, bien au-delà de l'économie des investissements en infrastructures et qu'elle a des implications majeures en termes d'environnement, qu'elle conditionne enfin puissamment les conditions de vie, autant qu'elle détermine l'évolution de l'aménagement.

De la même façon, il est bien perceptible que l'aménagement urbain ne se limite pas aux seules dimensions de l'urbanisme ou de la planification urbaine, ou encore de la politique de l'habitat : des questions essentielles s'y trouvent contenues, comme celle de la consommation de l'espace agricole, de la gestion de l'eau ou plus encore du phénomène démographique de l'immigration rurale vers l'urbanisation.

Quant à l'Environnement, s'il appelle des politiques territoriales concrètes pour les pollutions, pour les gestions de l'eau et des déchets, étroitement reliées au traitement des territoires urbains, de la mobilité ou des transports, il est néanmoins impossible d'en parler, sans prendre en considération de questions très globales, comme le changement climatique, la ressource en eau, la régulation de l'espace agricole et naturel.

La fécondité de la coopération décentralisée sera certainement de plus en plus réelle pour chacun des partenaires – les régions et villes françaises, chinoises – et les administrations chinoises et françaises concernées, invitées à y évaluer l'application, à y réexaminer les perspectives de leurs politiques nationales.

Jean-Claude LEVY

Conseiller spécial auprès du Délégué
pour l'action extérieure des collectivités locales

Pierre MAYET

ICPG, Président du groupe interministériel
mobilité véhicule électrique

Introduction

Introduction

Dans la conjoncture écologique qui joue à l'échelle de toute la planète, les entreprises éprouvent un grand nombre de contradictions, d'ordre financier, technologique et de concurrence ; les collectivités territoriales, en ce qui les concerne, sont au cœur de matérialités souvent désastreuses, dues aux dysfonctionnements de la croissance et du sous développement, elles ne disposent que de moyens limités, pour faire face aux enjeux qu'elles ont devant elles ; les scientifiques, universitaires et chercheurs, enfin, sont le plus souvent cantonnés dans l'énoncé d'analyses et de propositions sectorielles, parfois académiques, toujours difficiles à incarner dans la réalité industrielle ou sociale.

Par nécessité interne irréfutable et avec un avantage progressif, la Chine fait alors de plus en plus contrainte, et simultanément atout avec l'Environnement, l'écologie et le développement durable, face à la concurrence de pays développés ou non, qui ne disposent pas toujours, par eux-mêmes, des moyens politiques et économiques d'aller vers un mode de croissance écologiquement responsable.

Pour de simples raisons d'échelle, à la fois archaïque et moderne, elle est obligée à rechercher un nouveau mode de croissance de ce type, qui ne saurait être classiquement socialiste, ou libéral, et encore moins assimilable à la "troisième voie", persistante commodité sémantique d'orateurs en mal de regroupements électoraux représentatifs, sinon crédibles.

"Lire" la Chine contemporaine, et décrypter de façon décisive ce qui vient d'être écrit ci-dessus, exigerait un œil terriblement ouvert et une capacité de synthèse encyclopédique. Nous n'avons pas prétention de ce type. Nous avons néanmoins compétence à dire quelques éléments de langage à peu près assurés.

Il semble, par exemple, que le terme "partenariat global", qui désigne la coopération entre notre pays et la Chine, est un élément syntaxique durable pour lire ce pays, depuis que le Général De Gaulle l'a reconnu comme un partenaire recevable, afin de reconstruire une planète que la dernière guerre mondiale avait mise à feu et à sang.

D'autres notions ou concepts, économiques et sociaux sont opératoires : "géopolitique", "intelligence stratégique", "jeux du marché", "concurrence", "taux de croissance", et des concepts moins usuels, comme par exemple *"loin d'équilibre"*, cher à Prigogine, dont ce dernier nous parle à propos de Shanghai, ou d'autres encore, chers à des gens comme François Julien (*"le sage est sans idée..."*), Jean-Luc Domenach, Joseph Stiglitz... illustres inconnus ou prospectivistes de talent. Plus généralement la grammaire qui pourrait nous permettre de comprendre la Chine obéit, premièrement, à un ensemble de règles qui appartiennent à la fois à l'art d'écrire "occidental" dans sa diversité et, deuxièmement, à celui d'un langage chinois moins bien connu, à propos duquel de nombreux sinologues divergent souvent : on conseillera d'aller directement à la source à partir de trois œuvres qui nous paraissent complémentaires. D'abord *"La véridique histoire d'A.Q."*, de Luxun, Ed. Stock, soit une centaine de pages, ensuite *"Le rêve dans le pavillon rouge"*, de Cao Xueqin, La pléiade, Ed. Gallimard, soit pas loin de 4 000 pages, et enfin *"Le voleur de poèmes"*, de Claude Roy, une centaine de poèmes et chansons, au Mercure de France, toujours chez Gallimard.

Et en attendant on proposera seulement aux lecteurs le document qui suit : un très modeste Abécédaire, non pas pour devenir savants sur ce "partenariat global", qui se poursuit maintenant depuis des lustres entre la Chine et le reste du monde, mais pour donner à lire quelques lettres d'actualité, de A à Z, afin d'aider à déchiffrer comment ce pays est susceptible de progresser, vers un mode de croissance nouveau et peut-être durable, à l'aube d'un XXI^e siècle qui en a bien besoin.

Pour nombre d'informations factuelles, parfois actualisées récemment, plus rarement prospectives, on se reportera au site de l'ambassade de France à Pékin, et tout particulièrement pour tout ce qui relève de l'économie à "Coups d'œil sur l'économie chinoise Mission économique, Direction des relations économiques extérieures, Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE), informations pays". On n'abordera pas, par ailleurs les informations relevant directement des affaires multilatérales, (OMC, Kyoto, Conventions diverses.), ce document déjà épais relevant principalement des relations bilatérales.

De A à Z



Anticipation : redéfinition des termes de la croissance économique chinoise

Le Premier ministre Wen Jiabao a lancé le 5 mars 2006 à l'Assemblée nationale populaire annuelle le **11^e plan quinquennal chinois**, qui court jusqu'en 2010 : **parler à ce propos de redéfinition de la croissance économique chinoise n'est pas abusif.**

Le programme de développement socio-économique durant cette période attire particulièrement l'attention. Ces 20 dernières années, après la réforme et l'ouverture, la Chine a connu un taux de croissance moyen de 9 % par an. La population a naturellement bénéficié de cette croissance rapide, mais son coût en termes d'environnement et de ressources naturelles est exorbitant. Le rapport de travail du gouvernement chinois présenté le 5 mars par le Premier ministre Wen Jiabao est très clair. **Un constat déterminant en découle : au lieu de poursuivre une croissance effrénée, l'économie chinoise devra s'attacher à prêter une grande attention à la qualité et au rendement du développement. Les questions relatives à l'environnement sont au cœur de ce plan.**

Les termes de la croissance sont en fait redéfinis par des changements historiques. D'une part, la pollution environnementale atteint des sommets de plus en plus inquiétants. D'autre part, le rendement économique est plutôt bas. Les sept fleuves et rivières chinois ont subi de graves pollutions. Par exemple, deux zones développées comme le delta du fleuve Changjiang et celui de la rivière des Perles, perdent progressivement leur bel environnement naturel.

Dans certaines régions, des secteurs lourds, à faible valeur ajoutée et peu innovants, occupent toujours des places prédominantes. Il est difficile d'interrompre de tels projets qui nécessitent de gros investissements, une grande consommation énergétique et offrent de bas rendements. Et ce phénomène existe non seulement dans les régions de l'ouest et du centre – des régions relativement moins développées, mais c'est aussi vrai dans les zones côtières orientales, beaucoup plus industrialisées.

Dans les 15 ans à venir, le volume de la production sera doublé en Chine. Ce qui laisse supposer que la consommation énergétique et les pollutions d'origine industrielle pourraient bien atteindre des niveaux insupportables. D'après le professeur Fu Yonglin, de l'Université des Transports du Sud-ouest, **ce mode de croissance essentiellement basé sur la terre, la main-d'œuvre et l'investissement, ne pourra pas garantir à terme un taux de croissance rapide. Car il pèsera trop lourd sur les ressources et l'environnement.** *“Nous sommes désormais acculés, dit-il, à des restrictions en termes de ressources et d'environnement. En 2004, nous avons consommé la moitié du volume global de ciment, en contribuant à seulement 4,1 % du PIB mondial. En outre, se posent désormais à nous des défis liés à des ressources stratégiques comme la terre, l'eau, le pétrole ou les céréales.”*

A partir de 1953, le gouvernement chinois a commencé à élaborer des plans quinquennaux. Et **la nouveauté dans ce 11^e plan, c'est que, pour la première fois, il introduit dans l'objectif de développement national, un indice de la consommation en énergie. Plus précisément, le taux de la consommation énergétique par unité du PIB sera réduit de 20 % en 2010.**

C'est donc une nouvelle phase de croissance de l'économie chinoise qui commence dès cette année. D'après Han Meng, chercheur à l'Institut d'Économie de l'Académie des Sciences sociales de Chine, **si le pays ne change pas son mode de croissance économique, celle-ci ne sera tout simplement plus à même de répondre aux besoins élémentaires sinon vitaux de la population.** Et la Chine ne pourra plus occuper une place stable dans la concurrence internationale. *“La Chine, dit-il, dépend de plus en plus de l'extérieur. Les fluctuations des prix des ressources naturelles et de l'énergie sur le marché international, ainsi que l'instabilité de l'économie mondiale, auront dans l'avenir toujours plus d'influence sur la Chine et son économie.”* (Source: Xinhua 17/03/06)

Agriculture, Chine : selon un nouveau rapport de l'OCDE, l'aide à l'agriculture est moins protectionniste en Chine que dans la plupart des pays de l'OCDE

La Chine n'est pas membre de l'OCDE mais elle participe aux travaux de l'Organisation dans plusieurs domaines. L'examen des politiques agricoles de la Chine s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération lancé en 1995, qui s'est traduit par un certain nombre d'autres études, portant notamment sur l'économie, la gouvernance et l'investissement étranger. *L'agriculture occupe toujours une large place dans l'économie chinoise, puisqu'elle représente près de 15 % du PIB et assure plus de 40 % de l'ensemble des emplois.* Si la productivité par unité de surface est généralement élevée, la productivité de la main-d'œuvre est relativement faible dans le secteur agricole. *Les aides et subventions accordées par le gouvernement chinois aux agriculteurs ne représentent que 6 % environ du revenu des paysans chinois, soit une proportion bien moindre que dans la plupart des pays de l'OCDE.* Mais même ces soutiens réduits pourraient être déployés de façon plus efficace, selon un nouveau rapport de l'OCDE. Dans le rapport qu'elle vient de publier dans *OCDE Review of Agricultural Policies (China)*, **l'OCDE fait observer qu'une réduction du soutien des prix pourrait se traduire par une allocation des ressources plus efficace, augmentant ainsi les revenus des chinois en général.** (A titre de comparaison, le soutien aux producteurs avoisine 58 % des revenus des agriculteurs au Japon, tandis qu'en Corée, autre grand marché d'exportation des produits agroalimentaires chinois, la proportion atteint 64 %).

Bien que la lutte contre la pauvreté ait marqué des progrès notables depuis les années 80, le problème demeure préoccupant dans les zones rurales. Entre autres grands enjeux, le gouvernement chinois doit réduire l'inégalité croissante entre ruraux et citadins. Le rapport plaide pour un nouvel assouplissement des mesures administratives faisant obstacle à l'exode vers les zones urbaines. Si le processus de redéploiement massif des travailleurs agricoles se poursuit au profit des activités manufacturières, l'agriculture gagnera en productivité, mais les politiques gouvernementales doivent aussi s'attaquer aux pressions sociales et environnementales qui en résultent pour les villes en expansion. En outre, un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et autres services sociaux est à prévoir pour la population rurale. (OCDE, 14/11/2005)

Aménagement du territoire (Cf. aussi homéostasie, armature urbaine)

Les périodes "stalino maoïstes" d'un aménagement par grandes zones spécialisées et complémentaires, de style COMECON, sont bien révolues. Il y a réellement du nouveau en Chine de ce point de vue, *depuis peu de temps on peut même considérer que "l'aménagement du territoire", dans une acception sémantiquement proche de celle qui est employée dans notre pays, tend à devenir une réalité en Chine.* Il ne faut en effet pas confondre ce qui est en train d'advenir aujourd'hui, afin de réguler le "développement social", avec ce qui était, à l'époque des politiques bureaucratiques et lourdement administrées des années maoïstes, où la planification autoritaire affectait à chaque région et à chaque individu une place requise dans le Plan, par exemple l'agriculture ici, ou l'industrie lourde là. Non. Aujourd'hui, le pouvoir politique affronte des dysfonctionnements considérables, qui vont du politique (lutte contre la corruption) au social (chômage et situation des paysans pauvres), en passant par l'épuisement relatif des ressources naturelles. Des visées intégratives du social, de l'économique et de l'écologique sont perceptibles. Et ceci se déroule dans un espace où chaque collectivité jouait encore, il y a peu de temps, comme dans un ballet multi et auto centré, où des "poupées russes" dansaient, avec autant de maîtres de ballet que de poupées : en termes d'aménagement chacun faisait à son profit la même chose que son voisin - enrichissez-vous - chacun pour soi, les vaches étaient bien gardées, comme on dit ! Cette situation était inévitablement pathogène, du point de vue du retour sur investissement attendu, en termes d'équipement, d'infrastructures, de politiques sociales, et surtout de résultats environnementaux : *ni le pouvoir central, ni les provinces, ni les municipalités n'arrivaient à juguler, chacun de son côté, la consommation abusive de l'eau, l'épuisement des sols, la pollution atmosphérique, l'explosion*

immobilière (qui certes réduisait la crise du logement, mais provoquait des flux de densités et de vides démographiques incontrôlables), etc. Tout cela est en train de changer.

C'est pourquoi des injonctions nouvelles apparaissent, par exemple sur la consommation de l'énergie, mais pas seulement : il s'agit de la production, de la distribution et de la consommations équitable des ressources. Littéralement, il est dit à l'Assemblée populaire nationale que les "régions de l'Est doivent coopérer". **Le Gouvernement a d'abord provoqué des coordinations régionales qui, pour certaines, se réunissent au moins depuis trois ou quatre ans.** Shanghai, Jiangsu, Zhejiang tentent depuis quelques années une véritable coordination, ce qui n'a rien d'évident à l'échelle de collectivités représentant entre 15 millions d'habitants et 60 à 70 millions ! **Le prolongement du Maglev (Train à sustentation magnétique) projeté vers Hangzhou est significatif.** Ces coordinations, on l'a vu à Shanghai portent sur l'Environnement, notamment la gestion du delta du Yangtsé, mais aussi par exemple sur la localisation urbaine ou rurale des établissements de production industrielle, souvent très polluants aux centres des villes, aujourd'hui déménagés vers les campagnes, avec volonté d'en améliorer (inégalement cependant) le fonctionnement environnemental. Cette question de l'Environnement, l'explosion de l'Est chinois est en train de la résoudre en partie, dans les grandes villes de l'Est et du Sud Est (Pékin, Shanghai, Canton), en réaménageant les infrastructures et en générant de nouvelles politiques environnementales, voire en expérimentant des voies nouvelles avec "l'économie en circuit fermé". Est-ce à dire que les coordinations régionales à visée écologique sont partout en cours ? Rien n'est moins sûr, mais localement les politiques d'environnement progressent un peu, et **le gouvernement envisage par ailleurs aujourd'hui des ensembles sous régionaux, mieux coordonnés de ce point de vue, par exemple autour de Shenyang, ou de Xian, ou de Canton, ou encore dans l'intérieur, autour de grandes métropoles.** On peut alors parler d'aménagement du territoire, dans un contexte où la décentralisation est sur de nombreux points plus avancée qu'en France : en Chine, le pouvoir d'un élu est bien plus souverain et multiforme que dans notre pays, mais cela a fragilisé la capacité de régulation du pouvoir central, jusqu'ici surtout préoccupé de contrôle macro-économique. **Aménager le territoire à la chinoise cela veut dire qu'aujourd'hui le gouvernement Chinois – il se donne 15 ans pour cela – est amené à parler du territoire un peu comme d'un écosystème (si l'on veut bien risquer la métaphore) !**

ARCUS (action en région de coopération universitaire et scientifique, d'après A. Siganos, Dr Adj. MAEE/DCSUR)

Destiné à rapprocher les partenariats universitaires et scientifiques, le programme ARCUS vise à renforcer l'attractivité de la France auprès des chercheurs étrangers (via la mission projective du programme), et à susciter des retombées économiques.

Ce programme, lancé en 2005 par le MAEE (en concertation avec le MENESR), repose sur un partenariat triennal entre le ministère et les Régions françaises, cofinancé à parts égales à hauteur de 1 000 000 €. La première année, le MAEE finance les projets à hauteur de 80 %. Ces projets doivent émaner d'un pôle scientifique régional, intervenir précisément dans des thématiques prioritaires, et être dirigés vers des pays émergents définis par le MAEE. La transversalité de ces projets est un critère de choix déterminant : ils doivent allier *formation* et *Recherche*.

Les projets présentés dans le cadre d'ARCUS font ainsi l'objet d'une évaluation *a priori*. Il feront l'objet d'une lourde évaluation *a posteriori*, au terme de ce premier appel à projet. Sur 11 propositions, seules 5, distinctes, ont été retenues en 2005 : celles de la Région Rhône-Alpes, avec la Chine d'une part, avec l'Inde d'autre part, de la Région Ile-de-France avec le Brésil et le Chili, de la Lorraine avec la Russie (après rétractation de la Région Provence-Alpes-Cote-d'Azur – PACA), enfin de la région Nord-Pas-de-Calais avec la Roumanie, la Hongrie et la République Tchèque.

En 2006, les règles du jeu se maintiennent pour la plupart, et plus, se diversifient. Malgré une baisse de 13 % du budget du MAEE, le ministère maintient ses efforts de financement. La liste des pays éligibles a peu évolué, la notion de “pays émergent” impliquant pour ceux-ci une capacité de cofinancement (à un degré moindre) ; c’est le cas de la Chine. La transversalité des projets est également maintenue.

Outre la Région, *les acteurs régionaux de la formation supérieure et de la recherche scientifique peuvent intégrer le programme ARCUS, par le biais du consortium scientifique régional. Ce consortium devrait permettre l’articulation en Région des coopérations universitaires et scientifiques, tel une nouvelle échelle de concertation*, en vue de favoriser la coordination. Dans le même sens, un dialogue permanent avec le MAEE, vivement souhaité, devrait être renforcé.

L’appel d’offre figure sur Internet. Les lettres d’intention des Régions devront être déposées au MAEE avant le mois d’avril, leurs propositions au mois de juin.

ARCUS est une chance pour les Régions françaises soucieuses de favoriser des initiatives mutualisées en interne. Ce pourrait être aussi une chance pour des mutualisations inter régionales, en phase avec les orientations publiques nationales de recherche scientifique. Ce pourrait être enfin une chance pour les coopérations décentralisées, à travers une sorte d’effet de levier franco chinois pour coopérer de façon stratégique entre les deux parties à l’échelle bi latérale (voire multilatérale, via l’Union européenne).

ASIA INVEST, ASIA PRO ECO, ASIA URBS et ICD (Instrument de Coopération pour le Développement)

ASIA-INVEST (2003-2007), visait à promouvoir les relations d’affaires entre les entreprises européennes et asiatiques, et à aider les entreprises des pays les plus pauvres d’Asie à mieux s’insérer dans le courant des échanges internationaux. Budget : 41 M€ dont 20 M€ pour 2006-2007. Cet instrument s’est décliné autour de :

- rencontres (programmes Asia-venture, Asia-Entreprise et Asia-partenariat)
- développement du secteur privé asiatique (assistance technique, études de marché)
- renforcement des capacités institutionnelles (programmes Asia-Invest-Alliance et Asia-invest-Forum)

Le programme intéressait les entreprises au travers des organismes à but non lucratifs qui les représentent : les chambres de commerce et d’industrie, les associations professionnelles, les fédérations patronales, les organismes de promotion des investissements, les agences de développement.

Pays bénéficiaires : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Népal, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor Oriental et Vietnam.

ASIA PRO ECO (2002-2006), a été conçu pour renforcer le dialogue entre l’Europe et l’Asie sur les thématiques environnementales. Ce dialogue s’est concrétisé par des échanges sur les politiques, les technologies et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour apporter des solutions durables aux problèmes environnementaux de l’Asie. Il s’agissait en particulier des domaines de la gestion des déchets et de l’eau. Budget : 82,3 M€ avec une contribution européenne de 31,5 M€.

Le programme s’est déroulé en deux phases :

- **ASIA PRO ECO I** a abordé les problématiques environnementales (gestion des déchets, développement d’énergies et de transports propres, réduction de la pollution de l’air et lutte contre le changement climatique) aussi bien à l’échelle urbaine que rurale.
- **ASIA PRO ECO II** a mis l’accent sur les solutions à court terme pour diminuer la pression exercée sur l’environnement urbain dans les pays asiatiques. Cette deuxième phase correspond en effet à la fusion des programmes ASIA PRO ECO et ASIA URBS afin de concentrer les activités des porteurs de projets sur l’amélioration de l’environnement urbain en Asie.

Dans sa mise en œuvre ce programme prévoyait l'octroi d'un soutien financier pour renforcer les politiques, établir un diagnostic des pratiques, encourager les partenariats technologiques, faire des études de faisabilité et des projets de démonstration.

Par le biais d'organismes publics, associations et entreprises, le programme s'est déployé aux Bangladesh, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Myanmar (ex-Birmanie), Népal, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor Oriental et Vietnam.

ASIA-URBS, était prévu pour offrir un soutien aux coopérations décentralisées entre l'Union européenne et l'Asie pour un développement durable des villes asiatiques. Il s'agissait de renforcer les capacités de gestion urbaine des collectivités locales et d'améliorer la qualité de vie des citoyens des villes asiatiques, en facilitant les échanges d'expérience et de savoir-faire, et la coopération des secteurs privés dans la résolution des problèmes urbains.

Budget : 26,3 M€

Ce programme s'adressait aux collectivités locales, aux autres institutions administratives régionales (gouvernements locaux, collectivités territoriales, villes, ONG, universités, centres de recherche...) ainsi qu'au secteur privé. Il encourageait particulièrement l'engagement d'organisations ou d'institutions telles que les institutions académiques, les ONG, les organismes locaux et tout acteur de la société civile, associant au moins deux partenaires de l'Union européenne et un partenaire de l'Asie. Ce programme s'exerçait dans cinq domaines prioritaires : la gestion urbaine; l'environnement urbain; le développement socio-économique; la gestion de l'eau; l'infrastructure sociale. Toutefois, les participants peuvent proposer d'autres thèmes d'intervention.

Les actions retenues ont concerné le renforcement de partenariats entre les collectivités et acteurs de la société civile dans les domaines suivants : soutien au développement de la démocratie locale ; la réhabilitation ; le soutien institutionnel aux politiques urbaines; la conservation et l'environnement urbain ; le développement urbain socio-économique; la gestion de l'eau ou des infrastructures urbaines.

Le programme ASIA URBS a été fusionné avec ASIA PRO ECO en 2004 afin de concentrer les activités des porteurs de projets sur l'amélioration de l'environnement urbain.

Fusion des instruments de financement de l'aide extérieure et Instrument de Coopération pour le Développement (ICD)

La commission européenne a récemment proposé de remplacer l'éventail d'instruments financiers existant pour la fourniture de l'aide extérieure par un cadre plus simple, et plus efficace. Ce nouveau cadre remplace la panoplie d'instruments géographiques et thématiques créés au fil du temps et au gré des besoins, par le biais de six instruments, entre lesquels on trouve l'Instrument de Coopération au Développement (ICD). Le règlement du Parlement européen et du Conseil instituant cet instrument a été adopté le 18 décembre 2006. Les interventions sont prévues à deux niveaux qui se renforcent mutuellement. Le premier est géographique et couvre l'Asie, l'Asie centrale, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique du Sud; le second est thématique et permet de renforcer les programmes régionaux en réponse à des besoins spécifiques, tels que les migrations, l'éducation et la santé. Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) peuvent également bénéficier des programmes thématiques et un montant spécifique est réservé aux pays ACP qui ont besoin d'aide pour s'adapter aux effets de la réforme du secteur du sucre de l'Union.

Bénéficiaires : Cet instrument couvrira tous les territoires et les régions ne pouvant bénéficier d'une assistance au titre de l'instrument de pré adhésion (IPA), ou de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) que l'on retrouve dans les cinq autres nouveaux instruments politiques de l'aide extérieure de l'UE.

Budget : Cet instrument de coopération pour le développement est prévu pour la période 2007-2013, avec un montant de 16,897 milliards d'euros. Pour les programmes géographiques en Asie, l'ICD mobilise 5 187 millions d'euros sur un total de 10 057 millions d'euros. Pour les programmes thématiques, sont prévus 804 millions d'euros dans le domaine de l'environnement sur un total de 5 596 millions d'euros.

Objectif général de l'ICD : *“L'objectif primordial (...) de la coopération (...) consiste à éradiquer la pauvreté dans les pays et régions partenaires dans le cadre du développement durable, y compris les efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (...), ainsi qu'à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit”* (Art. 2 du règlement ICD).

Méthodes mobilisées :

- Consolider, soutenir la démocratie, l'État de droit, les droits de l'Homme, la bonne gouvernance, l'égalité des sexes et les instruments du droit international
- Favoriser le développement durable dans les pays et régions partenaires
- Œuvrer en faveur de leur insertion dans l'économie mondiale
- Contribuer à préserver et améliorer l'environnement et assurer une gestion durable des ressources naturelles au niveau mondial, prenant en compte les changements climatiques et la diversité biologique
- Renforcer les liens entre la Communauté et les pays et régions partenaires.

Domaines concernés : Affaires sociales, développement local, humanitaire, environnement, coopération et développement, santé.

Candidats potentiels : administrations, États, ONG de développement, associations.

Actions financées : aide au développement, coopération transnationale, assistance humanitaire, échange de savoir-faire, assistance technique.

Objectifs recherchés dans le domaine de l'environnement (Art. 13 du règlement ICD) :

- Intégrer les exigences en matière de protection de l'environnement dans la politique extérieure de la communauté.
- Contribuer à promouvoir les politiques environnementales et énergétiques de la Communauté à l'étranger dans l'intérêt mutuel de la Communauté et des pays et régions partenaires.

Domaines d'intervention sur la thématique environnementale :

- Aider les PVD à accéder aux objectifs du millénaire (OMD) par le renforcement des capacités d'intégration des préoccupations environnementales, aides à la société civile, aux autorités locales
- Soutien au développement durable : changement climatique, biodiversité, désertification, forêts, dégradation des sols, pêche et ressources marines, respect des normes environnementales, gestion saine des substances chimiques et déchets, lutte contre la pollution
- Élaboration d'un cadre pour la protection à long terme des ressources en eau
- Amélioration de l'intégration des objectifs environnementaux et renforcement des compétences environnementales
- Renforcement de la gouvernance environnementale et appui à l'élaboration des politiques au niveau international
- Soutien aux choix énergétiques durables des pays partenaires. Encouragement à recourir aux sources d'énergies renouvelables, à une plus grande efficacité énergétique, mise au point d'un cadre réglementaire adéquat concernant l'énergie.

Informations pratiques : de plus amples informations peuvent être trouvées dans la “Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen” relative aux instruments consacrés à l'aide extérieure dans le cadre des futures perspectives financières 2007-2013”, et sur le portail de l'Union européenne : www.europa.eu

B

Bilan 2006 du développement économique et social chinois : rapport du premier ministre à l'Assemblée populaire nationale de mars 06

(Extraits, on ne développera pas ici les succès largement cités et commentés dans la presse)

Difficultés :

“Après avoir passé en revue nos succès, nous nous sommes rendu compte avec lucidité que de nombreux problèmes et difficultés subsistent encore dans la vie sociale et économique de notre pays. Des problèmes profonds et de longue date n’ont pas encore été résolus de façon radicale, alors que de nouveaux défis flagrants se présentent.

Ceux-ci peuvent se résumer aux points suivants : **primo, il s’avère de plus en plus difficile d’augmenter à la fois la production céréalière et les revenus des cultivateurs.** Sous la double pression de la tendance à la baisse des prix des céréales et de la hausse des prix des moyens de production agricole, les paysans ont vu leurs revenus baisser, ce qui a affecté leur intérêt pour la culture des céréales. En outre, étant donné que la surface des terres cultivables en Chine continue à diminuer et que la capacité générale de production agricole laisse à désirer, la sécurité céréalière de notre pays est potentiellement menacée. **Secundo, l’ampleur des investissements en capital fixe demeure excessive.** A cause d’un emballement des investissements, d’une pléthore de projets mis en chantier et d’une répartition irrationnelle de fonds dans certains secteurs, les capitaux investis risquent de connaître des rebonds. **Tertio, les retombées néfastes dues aux investissements excessifs** dans certains secteurs commencent à se faire sentir. Dans le contexte d’une surcapacité de production croissante qui entraîne à la fois la chute des prix de certains types de produits, la hausse des stocks, la régression des bénéfices et l’alourdissement des pertes, nos finances sont confrontées à une crise latente. **Quarto, bon nombre de problèmes patents liés aux intérêts vitaux de la population n’ont pas été réglés de façon judicieuse.** Nous faisons par exemple face à de vives plaintes de la population à propos des difficultés qu’elle rencontre pour *se faire soigner à l’hôpital et envoyer ses enfants à l’école* et de la cherté des soins médicaux et de la scolarité. A cause du *non-respect de la loi et des politiques existantes*, on constate des *injustices* dans certains domaines tels que *la réquisition de terres* dans les campagnes, *la démolition de vieilles maisons*, *le relogement des habitants évacués* dans les zones de construction de barrages, *la transformation d’entreprises en sociétés par actions*, *la protection de l’environnement*, etc. **Quinto, la situation de la sécurité dans la production reste toujours précaire et inquiétante.** Les fréquents accidents graves ou exceptionnellement graves dans les houillères et sur les routes ont causé, entre autres, de lourdes pertes humaines et matérielles à notre pays.

Nous sommes en outre conscients qu’il existe un grand nombre de défauts et d’insuffisances dans le travail des gouvernements à tous les échelons : la conversion des attributions gouvernementales traîne, certaines tâches ne sont pas accomplies avec le sérieux nécessaire, l’efficacité laisse à désirer, le formalisme et la superficialité prolifèrent. Certains fonctionnaires gouvernementaux pratiquent la fraude, recherchent le luxe, gaspillent les deniers publics, voire se laissent corrompre.”

Objectifs :

“En tenant compte de divers facteurs, les objectifs essentiels de développement socio-économique prévus pour 2006 sont les suivants : une croissance de 8 % environ du PIB et une diminution de 4 % environ de la consommation énergétique par unité du PIB, une hausse maximale de 3 % du niveau global des prix à la consommation des ménages, la création de 9 millions de postes d’emploi et un taux de chômage déclaré de 4,6 % dans les bourgs et villes et une balance des paiements internationaux plus ou moins équilibrée.”

On peut sélectionner en trois grandes injonctions les objectifs proposés par le premier ministre : “développement rapide et régulier, construction de nouvelles régions rurales socialistes, restructuration industrielle, économie de la ressource et protection de l’environnement.” L’Environnement est constitutif de ces trois injonctions.

1) Continuer à assurer le développement rapide et régulier de l'économie.

“Les Fonds levés grâce à l'émission d'emprunts publics pour le développement à long terme et investissements inscrits aux comptes courants du budget central, *tous ces financements, seront destinés pour l'essentiel à l'agriculture, à la sylviculture, aux travaux hydrauliques, à la science, à l'éducation, à la culture, à la santé publique, à l'aménagement et à la protection de l'environnement et à la mise en valeur de l'Ouest.*

On poursuivra la stratégie de l'accroissement de la demande intérieure et surtout on s'efforcera d'accroître la consommation, afin de renforcer le rôle de stimulation de la consommation dans le développement économique.

Primo : s'efforcer d'accroître les revenus des ménages urbains et ruraux. Grâce au réajustement des rapports entre les revenus et leur distribution et à la remise en ordre dans ce domaine, on augmentera les revenus des personnes à faible et moyen revenu. On continuera à “accorder plus d'avantages aux paysans, diminuer leurs charges et assouplir le marché des produits agricoles”, et surtout on adoptera de nouvelles mesures afin de permettre aux paysans d'accroître leurs revenus.

Secundo : régulariser les dépenses à long et moyen terme des ménages et accroître la consommation à court terme. On s'efforcera de parfaire au plus vite le système de protection sociale et de régler les problèmes saillants sur les plans de l'éducation, des services médicaux, de la santé publique et du logement, de manière à diminuer l'inquiétude des ménages pour leur couverture sociale future, facteur défavorable à l'augmentation de la consommation.

Tertio : exploiter énergiquement le marché de consommation des régions rurales. On intensifiera le développement du système de circulation et du marché dans les régions rurales, mettra en valeur le rôle du réseau actuel de circulation dans les campagnes et aidera les entreprises commerciales urbaines à prolonger leur réseau d'exploitation dans ces régions, de manière à favoriser la consommation des paysans.

Quarto : parfaire le cadre et la politique de consommation. On s'efforcera d'améliorer les conditions de logement et de transport de la population et de développer la consommation dans le tourisme et les activités culturelles et sportives. On protégera effectivement les droits et intérêts légitimes des consommateurs. Les taxes actuelles à la consommation seront modifiées de façon raisonnable. On normalisera et développera le crédit à la consommation et procédera à un assainissement rapide et à un amendement des dispositions et mesures irraisonnables susceptibles de freiner la consommation en vue de stimuler la montée en gamme de la structure de consommation des ménages... On continuera à contrôler les investissements excessifs dans l'immobilier de certaines villes et la hausse rapide des prix du logement... Un système de HLM sera mis en place et le système de location des logements sera amélioré.”

2) Promouvoir la construction de nouvelles régions rurales socialistes.

“Pour construire de nouvelles régions rurales socialistes, il faudra en priorité développer l'agriculture moderne et assurer une production céréalière régulière et l'augmentation soutenue des revenus des paysans. Les politiques d'aide à l'agriculture seront régularisées, améliorées et renforcées. La politique des prix d'achat minimum des céréales essentielles sera maintenue et améliorée, et la hausse des prix des moyens de production agricole sera contrôlée. En 2006, les finances centrales prévoient une enveloppe de 339,7 milliards de yuans destinée au soutien de l'agriculture, des régions rurales et des paysans, soit 42,2 milliards de yuans de plus qu'en 2005. On assurera une protection réelle des terres cultivées, notamment des champs de base, de manière à améliorer continuellement la capacité globale de production céréalière. On renforcera la capacité d'innovation et de conversion agronomique, la popularisation des techniques agricoles et les services techniques. On accélérera la réforme du système de gestion des vétérinaires et la mise en place de réseaux de prévention et de contrôle des épizooties. On continuera à mener la restructuration agricole, on promouvra l'industrialisation de l'agriculture, on développera

activement et énergiquement l'élevage et les secteurs secondaire et tertiaire dans les campagnes, notamment la transformation des produits agricoles, *on développera l'économie de district et on réalisera le transfert ordonné de la main-d'œuvre rurale excédentaire dans les secteurs non agricoles et les villes et bourgs, de manière à accroître les revenus des paysans par divers canaux.* Pour construire de nouvelles régions rurales socialistes, il faudra avant tout renforcer la construction d'infrastructures. *On devra être résolu à réajuster l'orientation des investissements, afin que l'essentiel des investissements de l'État dans la construction d'infrastructures aille aux régions rurales. Il s'agit là d'un changement profond.* Plus précisément, on renforcera en particulier le développement des infrastructures dans les champs ayant pour support de *petites installations hydrauliques et la mise en place de systèmes de prévention des inondations, de la sécheresse et des calamités naturelles.* On veillera à la construction de routes, de réseaux d'approvisionnement en eau potable et en électricité, de télécommunication, et de puits générateurs de méthane, ainsi qu'à l'édification d'un cadre propre à l'habitation humaine et au développement des œuvres publiques rurales sur les plans éducatif, sanitaire et culturel. Pour ce faire, on adoptera les mesures suivantes : accroître d'année en année les investissements des finances publiques et les crédits bancaires dans l'agriculture et les régions rurales, regrouper les fonds d'aide à l'agriculture de diverses origines afin d'améliorer l'efficacité d'utilisation de ces fonds, encourager activement les paysans à investir et à travailler dans les travaux d'intérêt public dont ils seront les bénéficiaires directs, inciter, aider et canaliser les divers capitaux sociaux dans le développement des régions rurales, de manière à mettre en place graduellement des mécanismes d'investissement à la fois raisonnables, réguliers et efficaces. Grâce à des efforts inlassables, on réalisera une amélioration notable des infrastructures rurales. Pour construire de nouvelles régions rurales socialistes, il faudra promouvoir la réforme rurale tous azimuts. *En 2006, l'impôt agricole sera annulé à l'échelle nationale. Cet impôt séculaire datant d'il y a 2 600 ans se retire ainsi de la scène de l'histoire. C'est là un changement qui fait époque.* Grâce à la réforme de l'imposition dans les régions rurales, on a supprimé non seulement 33,6 milliards de yuans de l'ancien impôt agricole, mais aussi plus de 70 milliards de yuans de frais ruraux divers, ainsi que diverses facturations irraisonnables. Les paysans ont obtenu ainsi des avantages réels importants. agricoles. Il nous faudra donc les poursuivre avec fermeté."

3) Renforcer la restructuration industrielle, l'économie de ressources et la protection de l'environnement.

“Premièrement, on déploiera de grands efforts pour améliorer la structure et le niveau technologique des industries. Il faudra accélérer le développement de l'industrie manufacturière avancée, de l'industrie des hautes technologies et des services modernes. On continuera à renforcer le développement des installations d'infrastructure et des secteurs de base tels que l'énergie, l'hydraulique et les transports et on promouvra l'informatisation de l'économie nationale et de la société. Pour assurer la montée en gamme du niveau des technologies industrielles, *il est vital d'améliorer la capacité d'innovation des entreprises.* Il s'agira plus précisément de maîtriser au plus vite les techniques clés et *d'augmenter la capacité d'intégration des systèmes dans des secteurs importants,* de manière à mettre au point des technologies et des produits dotés de droits de propriété intellectuelle propres ainsi que d'établir des normes dans ce domaine... On améliorera l'environnement du marché, on encouragera l'investissement entrepreneurial à risque et on aidera les petites et moyennes entreprises à accroître leur capacité d'innovation.

Deuxièmement, on accélérera la restructuration des secteurs qui souffrent d'une surcapacité de production.. On rendra plus rigoureux les critères d'accès au marché et contrôlera l'augmentation des capacités de production ; on favorisera la fusion acquisition, le regroupement et la fusion d'entreprises et on incitera les entreprises performantes à accroître leurs dimensions et leur puissance, de manière à augmenter le niveau de concentration industrielle ; *on fermera en vertu de la loi les entreprises qui détruisent des ressources naturelles, polluent l'environnement et fonctionnent au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité et on éliminera les capacités de production vétustes.*

Nous veillerons à la pratique d'une stricte *économie de nos ressources énergétiques*. Pour ce faire, il est nécessaire de déployer nos efforts dans les domaines suivants :

Primo, on veillera à une *exploitation rationnelle et à une stricte économie des ressources* en faisant appel à l'action combinée de mesures économiques telles que les prix et la fiscalité.

Secundo, on élaborera ou améliorera les normes de consommation d'énergie, d'eau et de matières premières et d'occupation de terres qui s'appliquent aux différents secteurs industriels. On promouvra la réalisation des projets clés, destinés à favoriser une consommation moindre d'énergie et on favorisera une utilisation intensive des terres. *On encouragera la fabrication de produits à faible consommation d'énergie et de matières premières et la construction de bâtiments à faible consommation d'énergie et à faible occupation de terrain.*

Tertio, on promouvra le renouvellement des équipements et la refonte technique, *on accélérera l'élimination des technologies, des techniques et des équipements à forte consommation d'énergie, d'eau et de matières premières.*

Quarto, de grands efforts seront déployés pour développer le recyclage. *Il s'agira de mener à bien les expériences pilotes visant à mettre en place une économie en circuit fermé dans les secteurs importants, les zones industrielles, les villes et les régions rurales, de perfectionner les politiques fiscales préférentielles en faveur de l'exploitation polyvalente des ressources et du recyclage des ressources renouvelables et de favoriser l'utilisation générale des déchets industriels et des ordures ménagères et la récupération-recyclage des biens usés et obsolètes.*

Quinto, on renforcera globalement la gestion, on intégrera les économies d'énergie dans les statistiques et le système d'évaluation et de contrôle du développement économique et social et on mettra en place un système de diffusion des informations dans ce domaine. A partir de cette année, nous publierons chaque année les indices de consommation d'énergie par unité de valeur de la production dans les différentes régions et les secteurs principaux.

Sexto, on promouvra sur une grande échelle et de manière persistante la pratique d'une stricte économie de ressources, de manière à ce que l'édification d'une société économe devienne une préoccupation générale imprégnant les comportements quotidiens. Il faudra accélérer l'édification d'une société en harmonie avec l'environnement. Pour ce faire, il faudra renforcer la protection de ressources naturelles telles que les sources, les terres, les forêts, les prairies et les mers. *L'accent sera mis sur la dépollution des trois fleuves (le Huaihe, le Haihe et le Liaohe,) et des trois lacs (le Taihu, le Chaohu et le Dianchi), des sources et des régions riveraines des travaux de détournement d'eau du Sud vers le Nord, du réservoir des Trois Gorges du fleuve Changjiang et du bassin du Songhuajiang. On promouvra la production propre et renforcera la construction d'ouvrages de traitement des eaux usées industrielles. Simultanément, nous travaillerons à la réduction de la pollution atmosphérique, au traitement des eaux usées urbaines et à la dépollution des ordures dans les villes prioritaires. On s'attachera à prévenir et traiter la pollution dite "diffuse" dans les régions rurales et la pollution due à l'élevage de bestiaux et à l'aviculture. On continuera à mettre en œuvre des projets de protection de l'environnement..."*
(Source : Le quotidien du peuple, mars 2006)



Chambre de commerce chinoise pour les énergies nouvelles

A l'initiative du groupe Farsighted et de quelques autres entreprises chinoises exerçant dans le domaine des énergies nouvelles, la chambre de commerce a été créée le 13 janvier 2006 à Pékin. Avec plus de 100 membres, la chambre de commerce est ouverte aux entreprises, groupes et individuels dans le secteur des énergies nouvelles, dans les domaines de l'énergie solaire, éolienne, biomasse, hydro, et aussi pour les projets relatifs aux mécanismes pour un développement propre (Clean Development Mechanism). M. Li Hejun, président du groupe Farsighted, a été élu directeur de la Chambre.

Concurrence et monopoles en Chine : un officiel chinois avertit du danger de monopole par des compagnies étrangères

Ceci n'est pas sans relation avec les récentes controverses occidentales sur les fusions et acquisitions d'entreprises, notamment multinationales issues de France, d'Italie ou d'Espagne. Un officiel chinois – terme consacré pour faire savoir qu'il y a débat au sein du parti communiste chinois – a averti les industriels chinois de l'acquisition de compagnies chinoises par des compagnies transnationales pour prévenir leur monopole. *“Nous accueillons des investissements étrangers, mais nous devons déjouer toute tentative de monopoliser le marché chinois”*, a dit Li Deshui, directeur du Bureau d'État de Statistiques, et membre du Comité national de la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC) qui tient actuellement sa quatrième session plénière à Beijing. *“Les investissements étrangers en Chine présentent de nouvelles caractéristiques depuis 1995”*, a déclaré Li. *“Des compagnies transnationales ont lancé une nouvelle vague d'acquisition de compagnies chinoises, notamment de celles dominant les secteurs ayant de grands potentiels de développement. Plus de 80 % des supermarchés de Chine sont dans les mains de compagnies transnationales, et certains secteurs impliquant la production de la bière et des produits de soins pour la peau sont presque sous le monopole étranger. Tout État souverain ne permettra pas à une telle situation de continuer”*, a déclaré Li.

Certains pays ont promulgué des lois interdisant les acquisitions d'entreprises qui pourraient aboutir au monopole. Au Canada, les accords sur la fusion et l'acquisition impliquant plus de 200 millions de dollars ont besoin de l'approbation du gouvernement. Le gouvernement et le Congrès américains ont également des règles sur les conditions requises pour les acquisitions d'entreprises par les compagnies étrangères. *“Si nous permettons aux acquisitions hostiles de se produire sans limitations, nous perdrons petit à petit nos marques et nos capacités d'innovation”*, a affirmé Li. La conséquence est que la Chine pourrait devenir un chaînon dans la division internationale du travail avec peu de profits. La plupart des profits seront retirés par des compagnies transnationales, en laissant à la Chine un gros chiffre nominal de PIB (produit intérieur brut).

Le Premier ministre chinois Wen Jiabao a indiqué dans son rapport d'activité du gouvernement, prononcé le 5 mars, en présence de près de 3 000 députés à l'Assemblée populaire nationale, qu'en élargissant son ouverture sur le monde extérieur, la Chine doit “attacher une attention particulière à la sauvegarde de la sécurité économique du pays”. *“Les nouvelles circonstances nous demandent d'améliorer constamment notre niveau d'ouverture et de perfectionner sans cesse nos politiques concernant l'utilisation des investissements étrangers”*, a dit Li. *“Les lois et règlements concernant les acquisitions d'entreprises par des compagnies étrangères doivent être établis le plus tôt possible et conformément aux pratiques internationales”*, a-t-il ajouté. (Source: le Quotidien du Peuple, Mars 06). Pour être prudente la position des autorités chinoises reste toutefois très ouverte : la Chine sait tout le bénéfice qu'elle peut tirer en termes de “transferts de technologie”, de la présence d'industries “high tech” sur le territoire chinois et au sein des entreprises chinoises. Le Gouvernement met progressivement les barrières réglementaires nécessaires et redemande toujours plus d'investissements directs étrangers en Chine.

D

Développement durable, au cœur du XI^e Plan quinquennal de progrès social et de développement économique : 2006-2010 (Discours du Premier ministre à l'Assemblée populaire nationale de mars 2006, extraits)

“Le Projet de programme s’attache à appliquer dans tous les secteurs le concept scientifique du développement, en suivant les principes majeurs formulés dans les “Propositions” du CC du PCC, à savoir les principes recommandant de maintenir une croissance économique régulière et relativement rapide, d’accélérer le changement du mode de croissance, d’améliorer la capacité d’innovation autonome, de promouvoir un développement harmonieux des villes et des régions rurales, de renforcer la construction d’une société harmonieuse, et de toujours faire progresser la réforme et l’ouverture sur l’extérieur. **Pour appliquer ces principes, nous devons adopter un nouveau concept de développement et un nouveau mode de croissance, et améliorer la qualité de nos acquis, de manière à aiguiller effectivement le développement économique et le progrès social sur la voie du développement durable, en traitant l’homme comme une fin et en veillant à la coordination d’ensemble.** Cet objectif est certes ambitieux, mais reste réalisable, pourvu que nous consentions à faire les efforts nécessaires. Il faut cependant faire remarquer qu’il implique l’optimisation de la structure économique, l’amélioration de la rentabilité et la *diminution de la consommation d’énergie et de matières premières*. **Au lieu de se lancer dans une compétition aveugle avec les autres et de rechercher uniquement la vitesse, les collectivités locales** doivent traiter judicieusement les rapports entre le taux de croissance d’une part et la structure et la rentabilité d’autre part.”

Le Premier ministre a proposé tous les objectifs autour de l’amélioration de l’environnement, dont le moindre n’est pas le dernier, qui contraint à un regroupement en 4 séries de régions : celles qui optimisent ce qu’elles font, celles qui forcent l’allure, celles qui se limitent et enfin celles dont les ressources sont interdites d’exploitation.

“Le Projet de programme propose **premièrement** comme objectif de *réduire d’environ 20 % la consommation d’énergie par unité du PIB, et de 10 % le volume global des principales émissions polluantes*. Formulé en vue de faire face à l’aggravation de la pénurie de ressources comme à la détérioration de l’environnement, cet objectif, qui s’inscrit dans le cadre de la construction d’une société économe de ressources et respectueuse de l’environnement, correspond tant à la situation actuelle qu’aux intérêts de long terme ; il indique une orientation politique claire. Bien que la réalisation de cet objectif soit difficile, nous sommes confiants et nous en avons pris la ferme résolution. **Deuxièmement**, accélérer la restructuration économique et la *transformation du mode de croissance*. S’agissant des nombreux problèmes qui grèvent notre développement économique, la cause profonde réside à la fois dans le caractère irrationnel de la structure économique et dans la nature extensive du mode de croissance. Ainsi, selon les exigences de la voie nouvelle d’industrialisation, *le développement ne peut s’accomplir que par le biais de l’optimisation de la structure industrielle, de l’économie des ressources et de la protection de l’environnement*. **Troisièmement**, favoriser un **développement interrégional harmonieux**. Le Projet de programme délimite, en fonction des ressources, de la capacité d’adaptation de l’environnement et des potentialités de développement régionales, **quatre catégories de régions dans l’espace territorial**, chacune se voyant attribuer une fonction essentielle ; concrètement, il s’agit des régions dont le développement devra être optimisé, des régions qui auront la priorité en matière de développement, des régions dont les ressources ne seront exploitées que dans certaines limites et des régions dont les ressources seront interdites d’exploitation, les politiques régionales mises en œuvre étant, naturellement, différenciées selon chaque catégorie. Parallèlement, le Projet de programme souligne la nécessité de *“promouvoir activement, quoique sans précipitation, le processus d’urbanisation tout en faisant jouer l’effet d’entraînement et de rayonnement des villes.”* (Source, Agence Xinhua, *Le quotidien du Peuple*)

Dirigisme

Le dogme communiste n'a pas trouvé, tout à coup, un renouveau et une efficacité aujourd'hui pertinente, pour résoudre le grand débat entre économie libérale et économie dirigée, mais il est clair que le fonctionnement chinois de la décision politique, voire de la décision tout court, ne sont pas réductibles au qualificatif de "dirigisme", ni à des explications classiques de la pensée "occidentale".

Rien n'est moins réductible aux alternatives libérales, capitalistes, "socialistes" ou "communistes" que le "dirigisme chinois". Et il est difficile de parler de "totalitarisme".

En fait la Chine est "dirigée" depuis plusieurs milliers d'années que les empires s'y succèdent, et que les hiérarchies autoritaires s'empilent dans leurs sépultures, pareilles à cette armée de Xian retrouvée comme intacte, en sa terre cuite depuis deux millénaires ! Mais **dirigisme, autorité portent-ils tout le temps une menace totalitaire ?**

Au moins autant que par des monarques éphémères à l'échelle historique, **la Chine a toujours été dirigée par une sorte de sagesse, plus durable, faite d'un étrange mélange où la pensée apaisante de Lao Tse côtoie l'agitation organisée de Confucius et la compassion de Bouddha.**

En fait, on doit s'interroger, même sans conclure, sur les codes de conduites politiques et administratifs chinois ; ils sont culturels, anciens et mal assimilés en France : il s'agit moins de bureaucratie que de relations personnelles comme codées, sinon figées depuis 2000 ans dans un fonctionnement en "abîme", depuis le ministre au moindre secrétaire ; chacun est responsable de ses actes, ne fait perdre la face à personne, isolé dans sa compétence, enfermé dans le discours de celle-ci : d'où pour nous une épouvantable impression de formaliste et de langue de bois, alors que c'est l'altérité qui règle les relations, que le "non dit" a une importance considérable. Soit chacun, Chinois ou non, doit savoir exactement, concrètement ce qu'il veut, ce qu'il peut, avec qui il peut, et utiliser en outre son réseau de relations plus personnelles (*Guangxi*).

Dans cette perspective – rien a voir avec le dirigisme, ou avec la bureaucratie au sens où nous l'entendons ici –, il est alors facile de comprendre pourquoi, à certaines occasions, une décision administrative ou politique est prise à toute allure : dans l'enchevêtrement des hiérarchies, des pouvoirs, des intérêts et des personnes, toutes les conditions du choix étaient réunies ; à l'inverse, parfois, une dizaine d'experts nationaux de rang quasi ministériels ne suffisent pas à trancher : quelque entrave humaine ou administrative freine la décision à un niveau quelconque. La Chine, qui pourtant marche à toute allure, prend son temps, elle ne bloque pas, elle attend que toutes les conditions soient remplies pour agir.

E

Économie circulaire ou “en circuit fermé”

Deux citations clés doivent être méditées.

La première est extraite des recommandations de la Commission nationale du développement et de la réforme (Chap. III, point 3), en mai 2005 : “**Accélérer le développement d’une économie en circuit fermé** (en français *id est* : “écologie industrielle” ndlr). *On définira les objectifs stratégiques à atteindre, ainsi que les normes d’évaluation et les mesures politiques qui s’y rapportent. On encouragera l’application et la généralisation de procédés techniques permettant de réduire la consommation des ressources, d’utiliser des énergies de substitution, d’opérer de la récupération et du recyclage, de favoriser la régénération selon des critères écologiques, et d’assurer une évacuation zéro. On donnera des démonstrations en matière d’économie en circuit fermé et, dans ce contexte, on encouragera le lancement d’un ensemble de projets importants visant à une consommation économe de l’énergie et de l’eau et à une utilisation polyvalente des ressources. On développera sur une large échelle des campagnes de sensibilisation et des activités de formation professionnelle en vue de promouvoir le développement d’une économie en circuit fermé et l’édification d’une société économe.*”. Et un peu plus loin : “*On invitera les régions de l’Est à promouvoir un développement harmonieux... entre les différentes régions...*”. Cela devient effectif dans le plan 2006-2010.

Le terme “écologiques” n’est pas abusivement employé, il est constitutif de ce que les Chinois qualifient “d’économie en circuit fermé”, et on en retrouve plus que la trace, le 16 mai 2005, dans le discours de M. HU Jintao. Cette seconde citation n’est pas moins édifiante que la première : “*La Chine, dit M. HU Jintao, restera encore longtemps un pays d’accueil pour les investissements direct étrangers (IDE)*”, c’est un “*pays en voie de développement*”, visant “*pour seulement dans 20 ans un revenu par habitants de 3 000 dollars/habitant*”. Les “*intérêts fondamentaux du plus grand nombre sont prioritaires*”, dans l’approfondissement des réformes d’ouverture au monde, vers un marché plus ouvert, une concurrence économique et technologique au plus haut niveau. “**La Chine, dit encore M. HU Jintao, doit suivre une nouvelle voie vers l’industrialisation, s’efforcer de réviser la structure économique, transformer rapidement les options de croissance économique en en augmentant la qualité et l’efficacité, développer vigoureusement l’économie circulaire (toujours l’Ecologie industrielle, ndlr) et construire une société soucieuse de l’Environnement, et gérant efficacement ses ressources, creusant ainsi le sillon d’un développement caractérisé par plus de productivité, une vie meilleure pour le peuple et un écosystème durable.**”

Ces deux citations sont emblématiques, de ce que d’aucuns risquent de qualifier le discours incantatoire du pouvoir chinois, et de ce que d’autres, dont nous sommes, perçoivent un peu mieux chaque jour qui passe : le développement durable, en Chine plus qu’ailleurs, est une exigence vitale. Voilà donc une première “nouveau”, pour rendre compte du contexte dans lequel s’est tenue la Conférence de Wuhan sur la coopération décentralisée (27/28 octobre 2005). Cette nouveauté s’appuie sur des informations multiples, que nous avons pu recueillir, dans la plupart des entretiens avec des personnalités chinoises ou françaises, avant et après la Conférence de Wuhan.

Inspirée des expériences allemandes¹ et japonaises², la Chine a lancé officiellement l’idée de l’“économie circulaire” en 2003 par son ministre de l’Environnement, M. XIE Zhenhua, et l’a intégrée dans sa stratégie du développement durable.

1) Basée sur la gestion des déchets, l’Allemagne a promulgué en 1996 “la loi de l’économie circulaire et de la gestion des déchets” et lancé pour la première fois le principe de 3R, réduction, réutilisation et recyclage.

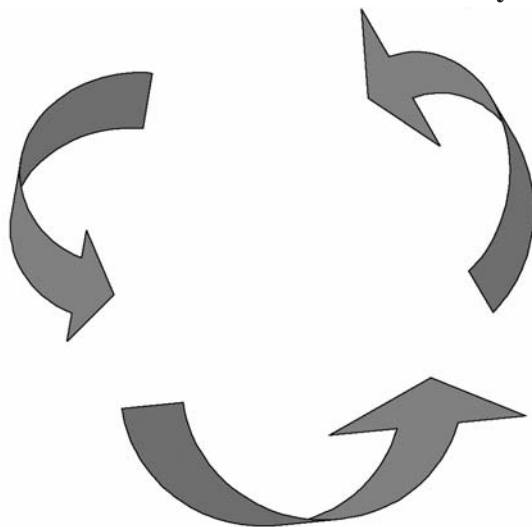
2) En 2000, le Japon a publié “loi de la promotion d’une société en cycle” fixant de manière plus détaillée et plus contraignante les objectifs à respecter à l’égard de la gestion et de recyclage des déchets en ressources.

Depuis lors, les études sont engagées sur l'élaboration d'une politique et de son application ainsi que les outils adéquats à déployer, réglementations, avantages fiscaux, crédits bonifiés, etc, au niveau central et provincial. L'introduction du "PIB vert" comme indice du développement économique et social est par exemple à l'étude pour accélérer la mise en place de l'économie circulaire à partir de 2005 et commençant par quelques provinces.

Et des mesures administratives et économiques sont en cours, pour transformer ce qui n'est qu'un concept politique en réalité écologique sur l'ensemble du territoire chinois.

Le schéma ci-dessous en rend compte, qui n'a rien d'utopique aujourd'hui, dans le sens où il a fait l'objet d'appels d'offres et est alimenté par des lignes budgétaires effectives (par exemple dans l'Ile de Chong Ming, 1 200 km² dans les bouches du Yang Tsé).

Ressources Produits Déchets recyclés



Économies d'énergie en Chine : ADEME, Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

L'ADEME et ses partenaires promeuvent l'efficacité énergétique dans la construction en Chine depuis plus de 7 ans, dans le cadre de programmes franco-chinois, financés par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Ces programmes se développent en direction des collectivités territoriales chinoises, sans toutefois qu'aucune initiative ait jamais été prise, à notre connaissance, avec les collectivités territoriales françaises engagées dans des coopérations décentralisées avec des collectivités territoriales chinoises.

En s'appuyant sur des projets immobiliers déjà décidés et financés, il a été démontré la possibilité de diviser par deux les consommations d'énergie pour le chauffage dans les logements neufs, pour un surcoût à la construction de 5 à 10 % seulement. Pour ce faire, les architectes français ont incité les promoteurs chinois à modifier l'orientation des bâtiments et les plans de logements pour optimiser l'apport solaire, la distribution de chaleur et la régulation de la ventilation. Les experts ont par ailleurs accompagné les autorités locales pour adapter le cadre réglementaire et les mécanismes d'incitation à la maîtrise de l'énergie. Le programme d'efficacité énergétique dans la construction en Chine 2004 – 2007 a ainsi permis la réhabilitation de 200 000 m² de logements à Harbin et Heihe, la construction de 20 maisons rurales à Heihe, de 300 000 m² de logements à Beijing (Pékin) et 155 000 m² à Shanghai. L'objectif de ces opérations est de démontrer leur faisabilité technique et financière dans la réalité économique chinoise afin qu'elles soient ensuite répliquées à grande ampleur. Il semblerait que l'AFD souhaite donner une plus grande ampleur à ce programme qui peut être considéré comme pilote. (source : www.ademe.fr)

Entreprise : enregistrement en Chine

Investir en Chine requiert une certaine vigilance, une attention particulière pour les détails. Des problèmes peuvent rapidement apparaître si l'orientation et les partenaires sont mal choisis. Pour des raisons financières et pratiques, les entreprises à capitaux 100 % étrangers, WFCE (Wholly Foreign Owned Enterprise) se sont rapidement imposées comme la forme juridique adaptée aux investisseurs étrangers pour entrer sur le marché chinois. Une implantation en Chine exige des connaissances juridiques et fiscales. Il est important de vous adresser à un professionnel qui connaît ces deux disciplines, mais également l'expérience, la pratique du marché chinois. (La Mission économique vous fournira une liste de cabinet et d'experts). L'enregistrement de votre entreprise n'est pas seulement une série de demandes d'autorisation. Vous devez porter une attention particulière à la rédaction de vos statuts qui influenceront de manière significative sur l'activité sociale et fiscale de votre entreprise en Chine. (Le champ de votre activité, la production, l'investissement – Capital social et Investissement total, le conseil d'administration, directeur, General Manager, rapatriement de vos bénéficiaires, syndicat, fusions et acquisitions, liquidation, prestations sociales à verser aux employés).

Quelques informations à retenir avant de vous lancer dans votre enregistrement : tous les documents doivent être rédigés en chinois. Vous devez soumettre aux autorités 5 noms de société en chinois (par ordre de préférence). La traduction du nom de votre compagnie en chinois aura un rôle double : en communication/marketing et dans toutes vos démarches administratives et fiscales. Il existe une distinction entre les terrains à usage industriel, commercial (vente en gros ou au détail) et résidentiel – vérifier auprès des autorités locales et auprès du cadastre. L'adresse légale et l'adresse physique de votre WFCE doivent être identiques. Vous avez besoin d'une domiciliation et du contrat de location (ou d'achat) pour l'enregistrement. Le capital sera transféré une fois la société enregistrée et le compte bancaire ouvert. Utilisez la même devise dans vos statuts et votre licence. Pour payez moins d'impôt sur les bénéfices, rapatriez-les. Il s'agit d'un point de fiscalité qui s'applique à toutes les WFCEs vendant des services ou des produits en Chine.

Il est recommandé de rédiger les statuts correctement dès la première fois. En effet, les changements de licences sont parfois plus difficiles à obtenir que l'enregistrement lui-même. Dans tous les cas, sachez que le cheminement est long et parfois bancal si l'on ne connaît pas bien les ressorts des structures administratives chinoises. Adressez-vous donc à des agences accréditées qui vous orienteront dans vos choix et entreprendront les démarches à votre place. A titre indicatif, ci-après un aperçu des tarifs, du temps (une fois vos statuts rédigés) et du capital minimum nécessaires à l'enregistrement de votre entreprise à Pékin. Selon les régions les tarifs et le temps de la procédure est variable.

Type de structure Variables	Bureau de représentation	WFCE de services et de consulting	WFCE commercial ou FICE (foreign-invested commercial enterprise)
Temps nécessaire à l'enregistrement	1 à 2 mois	2 mois	4 à 5 mois
Coût de l'enregistrement variable selon les cabinets	Entre 2 000 et 5 000 euros	Entre 2 000 et 10 000 euros	Entre 3 000 et 15 000 euros
Capital minimum à injecter	0 euros	10 000 euros	Entre 10 000 et 50 000 euros

F

Faim et développement : la question principale du développement chinois a toujours été, pour la Capitale, de nourrir les paysans (Cf. aussi agriculture).

Revenus : les statistiques suivantes montrent l'écart grandissant qu'il existe entre les villes et les campagnes en Chine, **le revenu moyen des résidents urbains était 2,57 fois celui des paysans en 1978, mais en 2005 ce chiffre est passé à 3,22**. L'écart s'est particulièrement creusé depuis 1997.

Education : les professeurs de niveau supérieur dans les écoles primaires des régions rurales représentaient 35,9 % en 2004, soit 8,9 points de pourcentage de moins que dans les écoles primaires urbaines.

Soins médicaux : 80 % des ressources médicales sont concentrées dans les villes, et seulement 22,5 % des résidents ruraux sont couverts par un système de coopérative médicale.

Infrastructures : la moitié des villages n'ont pas accès à l'eau du robinet, plus de 60 % des foyers ruraux n'ont pas de toilettes modernes, et les logements de 70 millions de paysans ont besoin d'être améliorés. Environ 150 millions de foyers ruraux ont des problèmes d'approvisionnement de gaz, 6 % des villages n'ont toujours pas accès aux autoroutes, 2 % d'entre eux n'ont pas d'électricité, enfin 6 % n'ont pas de téléphone.

L'écart entre les zones urbaines et rurales s'explique en partie par des raisons historiques, mais le gouvernement a commencé à mettre en place des politiques préférentielles afin d'accélérer le développement rural." (Source : 2 mars 06, XINHUANET)

Il est difficile d'affirmer que la faim est restée une calamité en action sur le territoire chinois, encore que 28 millions d'individus au bas mot y vivent en dessous du seuil de pauvreté (AFD, janvier 2006). Mais du plus lointain empire à nos jours "nourrir les paysans" a commandé toute stratégie de développement social chinois. Le bref état des lieux (revenus, soins médicaux, infrastructures) envisagé ci-dessus montre que le gouvernement a – si l'on ose dire – du pain sur la planche.



Géopolitique (passé et anticipation)

L'Histoire de la Chine se déroule depuis toujours et pour longtemps dans le souffle d'une longue respiration, puisée aux vents nomades de la steppe du Nord, vers les terres des collines et plaines du Sud, suivant les fleuves et marais en direction des grandes capitales, tour à tour bousculée, au gré des invasions sans cesse repoussées : Xian et autres Loyang, Hangzhou, Nanjing, Beijing... le merveilleux film de Joris Ivens, *Le Vent* (certainement disponible en Cinémathèque) en dit plus long à ce sujet que n'importe quel livre d'histoire, d'économie ou de sociologie. Les grandes métropoles, mégalo-poles d'aujourd'hui, nos grandes destinations touristiques du jour, sont autant de points de fixation pour notre imaginaire, en même temps qu'à la faveur d'une sorte "d'homéostasie" de la Chine, elles apparaissent, dans la longue durée, comme des facteurs d'équilibre.

L'Empire à l'intérieur de ses frontières, abrite des peuples, des États, des régimes ô combien différents, toutefois sous la même écriture calligraphiée d'une Histoire collective qui raconte une histoire de campagne et de ville. ***C'est comme à l'ombre des capitales que ce grand peuple paysan a toujours cherché sa nourriture, pour le moins tant que la priorité de ses dirigeants a été de nourrir le peuple.*** "Un Pays, deux systèmes..." ? Cette question n'est pas si neuve. Entre Yin et Yang, le grand corps historique chinois ne figurerait-il alors pas la grande résistance pacifique de Caïn, l'ordre de la création de la vie, contre le désordre d'Abel, ce nomade gyrovague inutile que le Ciel n'a jamais cessé d'envoyer vers la terre ? **Aujourd'hui plus encore qu'hier les villes, où le travail réside, pèsent d'un poids déterminant, entre ordre et désordre, afin de réguler la position de l'homme dans la nature, en Chine comme ailleurs, un œil rivé vers l'Amérique, l'autre qui rêve de l'Europe. Mais où sont les barbares ? Aux frontières, comme il se doit ?**

Lorsque Hubert Védrine, dans le *Journal Le Monde* (9 juin 2005), écrit que *"la question de l'avenir sera de concilier croissance, emploi et écologie. Soyons le continent qui fera cette synthèse."*, il ne pense peut-être pas à sortir du cadre de son article ainsi titré : *"Europe : sortir du dogme européiste" !* Peut-être parle-t-il sans le savoir d'un autre continent, car c'est vraisemblablement dans une Chine nécessairement pacifique, via l'explosion des villes, mégapoles et mégalo-poles qui y advient, que la contrainte écologique et sociale ouvre le champ de créativité le plus vaste aux briseurs de dogmes géopolitiques, quels qu'ils soient ! Ceci n'étant pas assuré, mais relativement en marche.

C'est en tout cas notre hypothèse lorsque nous observons le mouvement d'équipement et d'aménagement de ce pays, tout autant que la stratégie politique qui semble l'inspirer, depuis pas loin d'un siècle, et plus particulièrement depuis le règne court de Deng Xiaoping. Par unité urbaine, peut-on imaginer, chaque fois, à l'échelle de 2, ou 5 ou 17 millions d'habitants, les appels de crédits en direction des bailleurs de fonds internationaux ou nationaux, les capacités d'auto-financements, la dimension des opérations d'équipement, la complexité des politiques d'agglomération, etc. ? Ce sont des milliards d'individus qui demandent comme un seul homme de l'eau, de l'air, du riz à la terre chinoise.

Et à certaine échelle de la quantité, la qualité des choses change, le désordre écologique des territoires agités ne saurait aller sans quelque planification d'ensemble, où la géopolitique ne peut exclure les interdépendances les plus vastes, les fractures et les inévitables réorganisations d'écosystèmes. C'est alors que l'anticipation devient véritablement une loi !

Gouvernance locale : tension entre environnement et développement

La Chine se trouve au cœur d'une tension qui s'exprime de façon sensible, entre les courants de pensée politiques peu favorables à une décélération de la croissance et du développement, et les tenants de décisions environnementales à visée écologique, portées par le Conseil des Affaires d'État.

Celui-ci est en train de réévaluer le mode de production, de consommation et d'échange chinois (à l'échelle du pays, mais aussi à l'échelle des relations internationales, compte tenu de la place croissante de la Chine dans le monde et de ses engagements internationaux (*notamment à l'Organisation mondiale du commerce – OMC*). Ce qui est nouveau, c'est le soin apporté à des expérimentations territoriales certainement significatives pour les choix à venir, en termes de gouvernance locale. L'expérimentation d'économie circulaire à travers villes et régions, dans la perspective de l'"harmonie" écologique et sociale, relève d'une stratégie nationale, qui ne rencontre pas que des facilités d'application dans le champ des pouvoirs locaux. Les injonctions chinoises vers un "développement harmonieux", avec à part égale des portées écologiques, sociales et économiques, sont résistibles. Les expérimentations en cours depuis quelques années seront évaluées, il restera à mobiliser les maires chinois, à un niveau élevé, afin de faciliter le passage en douceur depuis un développement considérable et mal contrôlé vers des formes locales de croissance.

Grippe aviaire, maladies émergentes

En Asie les laboratoires de recherche travaillent en particulier sur la grippe aviaire, le Sida, le SRAS, l'Hépatite B. **La plupart de ces pathologies posent d'une façon nouvelle la question de la solidarité. Le temps est révolu où un peu de javel, quelque assistance sociale plus que médicale, un peu de médecine infirmière suffisaient à aider les pays les plus pauvres.** En effet à l'aide traditionnelle à des pays sous-développés se substitue aujourd'hui une solidarité de fait. *L'exemple de la grippe aviaire conduit à s'interroger sur la géopolitique de l'Environnement, et sur ses dimensions écologiques, souvent en articulation entre recherche fondamentale et recherche appliquée, en relation avec la diversité et les caractères spécifiquement locaux de certains événements sanitaires.* Le besoin de recherche appliquée est toujours émergent dans ces événements, par exemple à travers le mode de collecte de données, mais nécessairement lié aux recherches les plus fondamentales. **D'une certaine façon, les données scientifiques nécessaires à la caractérisation d'un événement peuvent être au sens large considérées comme un "capital" scientifique qui entre dans les termes de l'échange** (ce qui peut favoriser (ou non) des conduites de circulation de l'information). Par exemple, le 22 mars 06, il a été annoncé par l'OMS que *la Chine va fournir à l'OMS des souches du virus de la grippe aviaire.* Les vingt premiers échantillons devaient être rapidement remis aux laboratoires de l'OMS. Ces souches du virus isolées par la Chine revêtent une grande importance dans la mise au point du vaccin et des médicaments contre la grippe aviaire. *L'OMS et la Chine sont parvenues à un accord sur les droits de propriété intellectuelle de ces souches.* Aux termes de cet accord, la Chine fournira des souches isolées d'origine animale à l'OMS pour ses recherches. *Comment alors articuler visées locales, nationales, européennes et internationales, articulation d'autant plus indispensable que des réseaux d'observation élargie, comme pour la grippe aviaire, sont souvent nécessaires ? Et il n'est pas exclu d'ajouter les financements provenant des collectivités locales* (parfois indispensables) aux injonctions des grands bailleurs de fonds et des ministères. Pour relativement faibles qu'ils soient, ces financements peuvent avoir des "effets de levier" non négligeables.

Concernant la grippe aviaire, tous les variants des virus de la grippe aviaires sont présents chez les oiseaux. Les oiseaux sont la clef de voûte de "l'écologie virale" des gripes, en abritant un véritable pool zoonotique de virus. **Le phénomène migratoire a un impact sur la circulation virale globale :** variations dans la nature du sous-type prédominant en fonction des voies de migration et de l'année. Les épidémies humaines sont la conséquence secondaire du passage de virus d'oiseaux plus ou moins modifiés transmis éventuellement à un mammifère intermédiaire, probablement le porc avec l'apparition de nouveaux variants dus à des recombinaisons. Selon l'OIE (Office international des épizooties), les cas humains dus à des passages directs oiseau/homme devraient rester très réduits, puisqu'un contact direct est nécessaire avec les volailles infectées. Mais une pandémie due à l'apparition de nouveaux variants capables d'infecter l'homme est possible.

L'institut Pasteur développe actuellement un Projet franco-chinois de télé-épidémiologie sur les fièvres aviaires. Suivi des fièvres aviaires chez les oiseaux domestiques et sauvages, impact du flux migratoire des oiseaux en Chine, détermination des facteurs de risque liés aux modifications climatiques. Partenaires : CNES, Institut Pasteur à Paris, Institut Pasteur de Shanghai, UNITAR, MAEE, Région Midi-Pyrénées, Hôpitaux, OMS, OIE, CNSA (Chinese National Space Agency), CIFAL (centre UNITAR de Shanghai), Chine's Disease Center. L'objectif d'aide à la décision en cas de déclenchement d'épidémie, sur le principe de la collecte de données chez les animaux sauvages, chez l'homme, est un objectif partagé avec systèmes locaux d'alerte précoce, transmission de données (alerte spéciale par satellites).

D'autres projets internationaux se développent incluant la Chine sur les maladies émergentes virales : EPISARS, RESPARI, S2E BIBO

EPISARS (Chinese-French Research Collaborative Network on SARS, Programme Européen). ***Le syndrome respiratoire aigu grave (SARS)*** pourrait réapparaître à l'avenir, posant un défi sérieux à la santé publique dans le monde entier. La possibilité que le SARS puisse réapparaître pendant l'une des saisons prochaines de grippe rend l'événement difficile à commander. En effet, des mesures de contrôler la propagation de SARS (quarantaine, isolement, commande d'infection et traçage de contact) ne peuvent pas être systématiquement appliquées pendant la saison de grippe, compliquant la commande efficace de la maladie. Une meilleure compréhension des mécanismes de ré-apparition de SARS sera d'importance vitale, en limitant la diffusion de la maladie pendant les phases initiales d'une épidémie. Le programme européen EPISARS vise à prévenir la ré-émergence du SARS dans la population humaine à partir des réservoirs animaux par le contrôle des infections animales et humaines des infections à coronavirus. Projet européen. L'UE et le MAEE français souhaitent accompagner la Recherche en réseaux (collecte et transmission de données écologiques, financières et politiques). Recherche sur le SARS franco-chinois, sur la base du partenariat. Ex : universités Objectif : Prévention et contrôle du SARS, notamment dans la population animale.

RESPARI : Research-driven rESPonse to Acute Respiratory Infections

- Diagnostic clinique des maladies respiratoires aiguës
- Études cliniques et épidémiologiques sur les maladies respiratoires aiguës
- Pathogénie et immunologie des maladies respiratoires aiguës, développement de vaccins
- Développement technologique pour les traitements et les vaccins

S2E BIBO : Consortium sur la Surveillance Spatiale des Epidémies ou S2E, créé en 1999, associe : le Centre National d'Études Spatiales (CNES) et ses filiales : MÉDIAS-FRANCE, CLS, MEDES, – l'Institut Pasteur, l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) & l'École vétérinaire de Lyon (ENVL). Un accord général de coopération a été signé le 15 novembre 2001. Le Consortium S2E développe (non sans difficultés en Chine pour des raisons franco-françaises et sino-chinoises consécutives à son caractère "sensible" ou stratégique et transversal) de nombreux projets de collaboration à travers le monde et plusieurs équipes scientifiques et industrielles s'y associent selon les projets. L'objectif du consortium S2E est de développer les applications des satellites à la santé et de promouvoir une approche intégrée et transversale de l'étude des grandes épidémies, afin de permettre une prédiction et une gestion du risque sanitaire. Le système de surveillance des épidémies associe les données classiques de l'épidémiologie (informations sanitaires de terrain), les facteurs environnementaux ayant une influence sur les pathologies étudiées, la modélisation bio-mathématique des risques d'épidémies et les systèmes d'alerte précoce. Les systèmes de déclaration électronique permettent de disposer des bilans sanitaires et d'émettre des alertes en cas de déclenchement d'épidémies. Les financements sont assurés selon les projets par le CNES, le ministère de la Recherche, l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et la Délégation Générale pour l'Armement. (Source, Institut Pasteur, et Intervention de Eliane Coëffic Chercheur de pasteur au Groupe de travail MAEE/coopération décentralisée).

H

Homéostasie : armature urbaine (Cf. aussi aménagement du territoire)

Les dirigeants chinois anticipent réellement depuis Deng Xiaoping. En effet, examinons rapidement comment tout récemment Beijing tente de tenir le front haut, devant la montée de Shanghai, tandis que Guangzhou (Canton) dort encore sous la colline de Hongkong et que Xiamen (Amoy) soupire à l'abri du détroit de Taiwan (Formose), et que par ailleurs Shenyang, Dalian, Tianjin, Wuhan, Chongqing, etc., connaissent une extraordinaire expansion économique et démographique. **Le scénario s'inscrit en vrai relief sur une carte historique et sur un territoire aujourd'hui en voie d'aménagement, sous une sorte "d'armature urbaine" en réseau, qui rappelle aux historiens les théories géographiques de la France des années 60.**

Premièrement, à la fin des années 80, Deng Xiaoping a proposé la zone économique spéciale de *Shenzhen à l'abri de Hongkong* : c'est l'usine aux portes de la banque, comme pour faire exploser un modèle industriel en direction du peuple paysan de la Rivière des Perles. Et "it works !", en français "ça marche !" : en 2003, nombre de sociétés étrangères dans le Guangdong, 51 672, est presque aussi fort qu'à Shanghai, Zhejiang, Jiangsu réunis – 66 198 – selon la Mission économique française à Pékin. Outre qu'ils constituent une main-d'œuvre travailleuse, les Cantonais sont en effet des "ploucs" (encore que, depuis deux ou trois ans, la main-d'œuvre est y tellement sous-payée qu'elle fuit vers des lieux où les salaires sont meilleurs), en regard des aristocraties bourgeoises, intellectuelles et surtout financières de Hongkong, comme de celles de Shanghai, ou de Pékin. **Deuxièmement**, *Canton c'est pour plus tard*, quand le pont de Hongkong à Zhurai sera construit, que la banque (Hongkong), l'usine (Shenzhen), la plage (Zone économique spéciale de Zhurai) et le casino (Macao) constitueront avec Canton plus de 110 millions d'habitants (quelques obstacles frontaliers restent encore en place). **Troisièmement**, comme cela a marché, et comme cela marche encore, c'est ailleurs, à **Shanghai**, que le gouvernement chinois a par la suite fait porter son effort le plus grand : Hangzhou, Nanjing, Suzhou, ce sont des capitales culturelles, où la finance de Shanghai a fait son lit depuis cent ans au plus, dans le delta du Yang Tse, où la République et le Parti communiste sont nés : dans un troisième temps, l'avenir sera à Shanghai, jusqu'à l'Exposition universelle de 2010. **Quatrièmement**, on se dirigera peut-être à **Xiamen** (zone économique spéciale déjà ancienne) lorsque se réduira la fracture taïwanaise, après que **Pékin**, via les Jeux Olympiques, aura peu à peu repris le dessus !

En réalité, depuis pas loin de 2 000 ans, Pékin n'est ni le Centre ni le Milieu, parce qu'aujourd'hui l'Empire du Milieu n'a pas de Centre, tout au plus un certain sens de la mesure : ces notions sont absentes de la sémantique géographique chinoise, **Pékin c'est la capitale, vraisemblablement pour le XXI^e siècle, et sur l'immense territoire, la capitale aménage depuis 1911, avec des hauts et des bas, son hinterland (arrière pays) de paysans, qu'il faut nourrir, administrer, à la faveur de la dissémination d'un nombre indéterminé de mégapoles de développement, dont l'écho ne parvient quelquefois qu'à grand peine à de lointains occidentaux qui pestent contre les exportations chinoises de textiles (Wuhan, Shenyang, Chongqing. qui connaît ces multi-millionnaires en habitants ?).** Et dans ce vaste mouvement, avec des ombres et des lumières, qui ne sauraient venir du Ciel, mais principalement de la terre : les Chinois croient en beaucoup de chose, mais pas en Dieu, sinon souvent en un Veau d'Or qui n'est pas sans poser de questions à leur Gouvernement! Enfin – Cf. infra – quoi qu'il en soit de l'argent ou de l'emploi, la plupart des pouvoirs locaux chinois, dans le grand mouvement plus ou moins "homéostatique" évoqué ci-dessus, ne sauraient éviter la dimension écologique de leur action, écologie industrielle, économie circulaire selon la traduction chinoise !

I

Intelligence stratégique : atouts français (Cf. Conférence de Wuhan, coopération scientifique)

Les atouts de la France ne sont pas négligeables. Et il va de la volonté des opérateurs de savoir les jouer autrement qu'isolément, qu'à "l'écarté", afin de ne pas s'enfoncer progressivement, les uns et les autres, dans les profondeurs à venir du "hit parade" des laissés pour compte de la croissance chinoise, et dans le creux des catastrophes écologiques à venir !

Cela signifie alors que ces opérateurs, du secteur public et du secteur privé, examinent ensemble les enjeux de la partie qu'ils jouent. Cela veut dire qu'ils mesurent ensemble la valeur ajoutée que chacun pourrait apporter dans la compétition internationale et à se comporter comme des loups, qu'ils "chassent" pour le moins "en meute", pour faire advenir des perspectives de développement, si possible durable, en France comme en Chine. La dispersion est mortifère, entropique, d'autant qu'elle prolifère !

Cela veut dire que les opérateurs français auraient tout à gagner à :

- mieux connaître les interactions complexes, à l'œuvre dans les échanges franco-chinois,
- cibler des effets synergiques pour compenser le caractère compartimenté des missions et des services de l'État,
- définir des formes acceptables de mutualisation concernant les moyens, publics et privés, affectés à la coopération franco-chinoise (notamment en direction des Régions et des collectivités territoriales),
- préparer enfin la mise en perspective des différents opérateurs, dans l'optique d'une coopération plus globale, d'où l'horizon européen ne serait pas absent (Cf. Pôles de compétitivité, Pôles de recherche et d'enseignement supérieur – PRES, Agence nationale de la recherche – ANR, etc. à visée pas seulement européenne).

Tout cela afin de donner, à terme, une intelligence plus stratégique à nos coopérations bilatérales, notamment à partir des collectivités territoriales, depuis les efforts de développement local de ces dernières, **avec une coopération décentralisée tournée aussi vers des enjeux multilatéraux.** Nous sommes en retard et loin du compte. N'aurait-il pas fallu depuis belle lurette, en effet, que les bailleurs de fonds et les entreprises se donnassent les moyens d'asseoir une vision européenne et mondiale sur un tissu local complexe de compétitivité, de compétences universitaires, de recherche, d'innovation et d'emploi. Ce n'est pas encore le cas, la commande capitaliste privilégiant généralement d'aller chercher, chacun pour soi, la rentabilité où elle se trouve, à moindre coût financier, mais à coût social parfois considérable.

J

Jeux du marché : l'exception chinoise et la norme

Les grands ensembleurs français de l'Environnement (Onyx, Veolia, Suez, Degrémont), ou étrangers, profitent d'un marché en pleine maturité, solvable, pour le traitement de l'eau, l'assainissement et les déchets. Le profit n'est néanmoins pas si aisé pour les candidats aux appels d'offres. En effet, il s'agit de moins en moins de marchés clés en mains ! La concurrence est sévère, les études préalables de plus en plus complexes, entre normes absentes, normes en vigueur et normes à venir.

En 2005, l'exemple de l'appel d'offres court dans le cadre du "Pearl River Delta" était instructif. Sur financement du Fonds d'aide au secteur privé – FASEP du gouvernement français, SOGREAH a obtenu un contrat pour assister le gouvernement de la Province du Guangdong dans la préparation d'un vaste programme "*Pearl River Delta Clean up Campaign*" pour améliorer l'eau du Delta. À la clé : entre 2003 et 2008, 5,5 Mrds principalement pour la construction de stations de traitement des eaux usées. ***SOGREAH n'a pas de concurrents français en Chine, bien que cette société ne réalise que 0,1 % du Chiffre d'affaire des sociétés d'ingénierie dans le monde (information significative sur l'absence de l'ingénierie "de consultance" française en Chine !).*** SOGREAH a été chargée, avec les instituts chinois et le gouvernement provincial, de préparer un projet dont le financement a été soumis à l'approbation de la Banque mondiale en juin 2004, projet dit PRD1. Par la suite un PRD2 doit concerner Shenzhen, puis un PRD3 Foshan. Il s'agit de projets complexes, mobilisant des expertises allant de la station proprement dite au volet institutionnel de gestion intercommunale. **Les phases d'appels d'offres sont extrêmement difficiles et l'appareil scientifique et technique chinois, pour être peut-être inégal au départ du point de vue de la qualité, n'en apparaît pas moins redoutable à l'arrivée.** Cet appareil se double de considérations stratégiques ou politiques, voire bureaucratiques, susceptibles d'infléchir les choix. Pour le plan d'assainissement de Shenzhen, les contradictions locales sont allées à arbitrage de la Province, études nouvelles, expertises, appel à 9 "super" experts (9 académiciens ou ex-ministres de l'environnement !), nouvel avis et pas de solution, l'affaire court toujours, semble-t-il (?).

Il semble que ce que nous appelons couramment ingénierie de "consultance" soit en Chine bien plus complexe que dans notre pays, et assumé à différents niveaux, par des opérateurs parfois redondants, mais aux effets peut-être cumulatifs : *a priori*, les concurrents directs de SOGREAH sont les "***Design instituts***", institutions publiques généralement rattachées au Gouvernement d'une province ou d'une municipalité (*via* des ***Bureaux de la propreté, Bureaux de la Ressource en eau, Bureaux des transports...***). Mais ces institutions, sous commandement du maître d'ouvrage, sont entourées ***d'experts à la demande, rémunérés au coup par coup, venant des universités, de l'Académie des sciences, ou parfois de compagnies privées émanant de ces dernières.*** C'est ainsi que l'université Sun Yat Sen à Canton travaille sur contrat avec la Municipalité sur différents programmes. Outre ces diverses expertises mobilisables en temps utile, les Bureaux de l'Environnement des Provinces et municipalités établissent des bases de "monitoring" qui deviennent de plus en plus fiables au fur et à mesure de leur équipement métrologique (ce que nous avons bien constaté à Pékin en ce qui concerne la qualité de l'air, ceci étant scientifiquement validé et vérifiable par Airparif dans le cadre de l'accord de coopération technique Ile-de-France / Municipalité de Pékin).

Somme toute c'est comme si les collectivités chinoises disposaient presque de systèmes d'expertise intégrés, pouvant aller de savoirs fondamentaux à des connaissances technologiques élémentaires. C'est-à-dire qu'un consultant, ou qu'un opérateur, appelé à répondre à tel ou tel appel d'offres, ne saurait être que très performant pour emporter un marché dont la maturité actuelle, cache peut-être des conditions encore plus difficiles, malgré quelques imperfections (données quelquefois erronées, à faire contre expertiser par des experts ad hoc : Veolia fait parfois appel à ses spécialistes de Hongkong ; ou encore rétention d'information avérée, pour raisons plus ou moins politiques). Les collectivités territoriales chinoises sont en train de se doter d'appareils de mesure et d'investigation connectés avec

la science et la technologie de pointe des universités et de l'Académie des sciences. Et, **à terme, la norme visée n'est plus forcément par exemple ISO 14000, déjà active, mais une norme peut-être différente parce que correspondant dans le long terme à des systèmes de gestion intégrée de l'environnement** (*qui n'existent nulle part aujourd'hui, mais que la Chine expérimente*).

Le marché mature actuel de l'Environnement, et ses segmentations traditionnelles, eau, déchets, air, progresse vers un marché intégré dans le cadre de l'économie circulaire (écologie industrielle) que le Gouvernement chinois expérimente dans différentes provinces. A Canton, on peut observer l'émergence de la norme ISO 14 001 dans le "Guangzhou development district" en juillet 2002, certifié par la SEPA (ministère chinois de l'Environnement) en 2005 et, progressivement, l'adoption de mesures susceptibles d'aller vers une gestion globale des territoires sur la base d'un "monitoring" crédible (dès 1999, efforts importants sur la qualité de l'air, les grandes entreprises seraient équipées depuis 2004) ; efforts appliqués aussi à l'usage et à l'aménagement du sol ; ceci étant complété par des efforts en terme d'éducation et de sensibilisation médiatique. L'Académie des sciences de Guangzhou nous a parlé d'une expérimentation d'économie en circuit fermé à Dongguan, pour laquelle elle serait déjà mobilisée (Institut pour les énergies renouvelables de l'Académie des sciences de Chine – CAS).

L

Laboratoires consacrés à l'Environnement : expertise fin 2005 (G. Béréziat, Président de l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris VI, JC Oppeneau, ADEME: extraits)

Cette expertise concernait un nombre limité mais significatif de laboratoires consacrés à l'environnement :

“Compte tenu des défis liés au développement, l'environnement est une priorité dans les domaines de l'éducation et de la recherche et nos rencontres avec les autorités universitaires nous laissent penser que cet aspect commence à émerger en Chine, y compris en termes d'écologie appliquée et de biodiversité. Et ceci en concertation avec les actions relevant des sciences du climat et avec la gestion des écosystèmes. Un mouvement dans ce sens est perceptible. Dans ce contexte, les problématiques scientifiques concernent les composantes biochimiques, biologiques, biophysiques des écosystèmes, géosystèmes et hydrosystèmes naturels et anthropisés, développés sur les surfaces continentales. Elles doivent être abordées depuis l'échelle moléculaire avec l'analyse des processus élémentaires, jusqu'à l'échelle régionale et aux échelles de temps multiples, mais généralement centrées sur les échelles humaines concernées par la gestion. Le poids des dysfonctionnements écologiques territoriaux perceptibles conduit nécessairement à cette direction de recherche. Une attention particulière doit être portée aux contextes urbains et périurbains et aux couplages entre systèmes socio-économiques et naturels et leurs interactions avec la variabilité climatique. ***La visite des laboratoires et des équipes de recherche nous a montré que les efforts sont encore trop dispersés et portent essentiellement sur des prestations de service.*** C'est le cas de la *pollution atmosphérique*, comme par exemple au laboratoire d'études environnementales de l'université de Pékin, ou à l'Institut de physique atmosphérique de l'Académie des sciences de Pékin, où nous avons par ailleurs rencontré le PDG d'une start-up française connue de l'UPMC commercialisant le système LIDAR. C'est encore le cas à propos des *hydro-systèmes* (université Tongji de Shanghai). C'est aussi le cas de techniques originales, comme *l'épuration des effluents porcins* à l'aide d'un procédé nouveau utilisant le ver Lombric comme à l'institut d'agriculture, d'écologie et d'environnement de l'université Jiao Tong de Shanghai, ou enfin, dans la plupart des laboratoires, avec une attention portée aux *polluants chimiques* et au *traitement biologique des pollutions par les métaux lourds* (à l'aide de végétaux). L'observation concrète d'une université comme celle de Tsinghua montre que l'on est loin du compte, tant en ce qui concerne la sécurisation des activités de laboratoire que dans l'assainissement de l'université elle-même. Il est indéniable que ***la majorité des laboratoires que nous avons visités dispose de moyens d'analyse et d'observation moderne, mais cet effort d'investissement ne semble pas être accompagné par un effort de structuration et de réflexion sur l'objet de la recherche elle-même.*** La plupart des laboratoires visités sont d'abord impliqués dans des opérations de *contrôle de la pollution*, notamment la *pollution atmosphérique*, ou les *pollutions par les nitrates et les pesticides* (laboratoire d'études environnementales des universités de Pékin et de Tsinghua). Des programmes de *suivi écologique et d'évolution environnementale* nous ont été signalés. Par exemple, l'université Tongji de Shanghai participe à un programme *d'observation et d'analyse de la flore et de la faune (oiseaux) du fleuve Yang-Tsé* dans lequel 6 autres universités sont engagées. Elle participe à un consortium germano-chinois (10 universités) pour la mise en œuvre d'un observatoire dans une île de l'embouchure du fleuve. Elle souhaite d'ailleurs être la cheville ouvrière d'une coopération internationale en matière de formation aux métiers du développement durable de la zone Asie pacifique. L'université Tsinghua participerait également à un projet sur la ville de Zebo, mais nous n'avons pas obtenu d'informations à ce sujet. ***Il semble que le pilotage par l'aval en fonction des objectifs industriels soit la règle***, comme par exemple l'effort de recherche qui semble important à l'université Tongji de Shanghai, en ce qui concerne le *développement de piles de polymères de lithium pour l'équipement de véhicules de grande capacité munis de moteurs mixtes* en vue des jeux olympiques dans le cadre du programme 10, 100, 1 000, 10 000 véhicules. Par contre, dans la même Ville de Shanghai, la visite

du département (faculté) de sciences de l'environnement et d'ingénierie de l'université Jiao Tong nous a laissé une impression contrastée. D'une manière plus globale, il semble bien que, le plus souvent, seuls les aspects relatifs à la pollution et à sa surveillance soit pris en compte par les laboratoires que nous avons visités, à l'exception notable du laboratoire de l'académie des sciences de Canton sur les économies d'énergie (isolations), la *récupération d'énergie à partir des déchets et les énergies renouvelables* (géothermie, vagues, énergie solaire etc.). La Chine est confrontée de manière massive à ces problèmes d'environnement, d'ailleurs les accidents qui se succèdent et dont la presse se fait l'écho sont là pour le rappeler. La France ne doit pas être absente de ce terrain car elle dispose dans ce domaine d'universités dynamiques (par exemple en Ile de France l'UPMC et l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ).”

Liberté de la Presse

Le Monde du 10/09/06, à la signature de M. Pédroletti, fait valoir une évolution progressive de la situation de la Presse en Chine :

“À deux ans de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, la question de la liberté de la presse en Chine anime les débats. Pour le gouvernement chinois, l'événement est appelé à consacrer l'émergence de la Chine sur la scène internationale et sa réussite économique. Mais, avec les milliers de journalistes étrangers qui se rendront dans le pays, il risque aussi d'attirer l'attention sur toutes sortes de dossiers problématiques, et de cristalliser les revendications de ceux qui se sentent floués par le “miracle chinois”... À l'extérieur de la Chine, les défenseurs des libertés civiles entendent bien, eux, profiter des Jeux olympiques pour faire campagne et obtenir des concessions de la part du régime.

Dans un communiqué de presse publié lundi 7 août, Reporters sans frontières (RSF) s'indigne de ce “qu'à 730 jours de l'ouverture des Jeux de Pékin, les autorités chinoises puissent poursuivre leur répression dans le silence quasi absolu du CIO [Comité international olympique] et des Comités olympiques nationaux”... Ce silence permet aux autorités de Pékin de poursuivre sans vergogne les violations massives des droits de l'homme. L'organisation de défense de la liberté de la presse rappelle que des journalistes ou internautes sont toujours emprisonnés (une cinquantaine, dont un Hongkongais, Ching Cheong) en Chine et fustige les règles qui restreignent l'activité des reporters étrangers, obligés de déclarer tout voyage en dehors de la province où ils résident habituellement. Elle dénonce les fermetures de sites (récemment, le forum de discussion Century Net) et une “reprise en main” des publications chinoises les plus libérales”.

Néanmoins la situation de la Presse en Chine paraît évoluer de façon significative, notamment dans la mesure où nombre de ses organes deviennent financièrement de plus en plus autonomes.

“Les deux ans à venir s'annoncent comme un véritable test pour une presse chinoise qui, à la faveur d'une commercialisation et d'une professionnalisation croissantes, a largement évolué au cours des dernières années. Loin d'être monolithiques, les médias chinois les plus aguerris défendent bec et ongles leur rôle de contre-pouvoir émergent. Cette évolution n'est pas toujours perçue à l'étranger : en mars, le journaliste Wang Xiaofeng publiait un faux message de fermeture de son blog, un canular destiné aux agences de presse étrangères. L'idée, raconta ensuite cet observateur sarcastique du système chinois, était de faire comprendre aux étrangers que la réalité de la censure et de la répression n'était pas aussi simpliste qu'ils voulaient le croire.

Nul mieux que Li Datong, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire Bin g dian (Freezing Point), n'est mieux placé pour comprendre que chaque parcelle de liberté arrachée aux hiérarques du parti crée une jurisprudence salutaire. Il y a quelques mois, en diffusant sur Internet son opposition à un système secret de pénalités pour les journalistes dont les articles déplaisent au gouvernement, Li Datong sauvait la profession du pire et ridiculisait le parti. Il fut licencié, et Bingdian fermé... pour quelque temps seulement, car cela suscita un tollé dans l'opinion publique. Dans un essai publié fin juillet dans le South China Morning Post, à Hongkong, et intitulé “De l'espoir à l'horizon”, Li Datong livre un état des lieux

prudent mais encourageant de la presse chinoise : il y montre combien l'idéologie n'a plus aucune prise aujourd'hui, ni sur les journalistes ni sur les censeurs. Il y explique aussi comment la plupart des médias sont financièrement autonomes et se félicite de voir des tabloïds avides d'audience oser publier des nouvelles sensibles : "Bien qu'il n'y ait pas eu de changements dans l'actuel système de contrôle, il est devenu habituel de voir dans la presse une couverture extensive des désastres, des abus en matière de justice, de la poursuite par les citoyens de leurs droits, ainsi qu'une mise en question des politiques existantes du point de vue du public", ajoutait cette figure du journalisme engagé chinois.



Marché du siècle : prématuré, mature, à terme ? Difficile pour les PMI/PME...

La Chine a libéré des énergies économiques inimaginables il y a seulement 10 ans. Sommes-nous loin des marchés fabuleux, d'une part comme lâchés par le monde, bien que difficiles d'accès, mais qui font d'autre part à la fois frémir d'espoir et trembler de crainte les économistes du monde entier ? Qu'en est-il du marché chinois, mature, prématuré ou à terme ? *Si la partie est plus facile pour les grands ensembliers de l'industrie ou du commerce mondial elle est extrêmement complexe en ce qui concerne les PME/PMI.*

En effet celles-ci se trouvent quelquefois désemparées devant les interrogations de leurs partenaires industriels ou commerciaux éventuels : ces derniers semblent moins s'attacher à la validité technologique, avérée, des produits ou des procédés que leur sont offerts, qu'à tel ou tel détail, qu'ils ont à résoudre ici et maintenant. "On est souvent interrogé moins sur la technologie proposée que sur les résultats immédiatement attendus, et sans même que soient évoquées les conditions particulières de son application éventuelle" nous dit un exportateur à Canton, et il poursuit "on me pose des questions qui me semblent naïves, dans un marché qui me paraît tout à fait immature, tant ces questions paraissent hors propos...". Marché immature ? Ou inadéquation des codes culturels ? L'interlocuteur est-il le bon ? Peut-être la visée du client potentiel est-elle simultanément tournée vers la recherche d'efficacité immédiate et vers quelque certification ultérieure dont il sait qu'elle viendra un jour sanctionner son activité ? **Le marché chinois est à la fois "prématuré" parce que notre offre est souvent trop sophistiquée et chère pour des besoins élémentaires d'environnement, mais il est aussi "à terme" parce que la demande chinoise vise alors des sauts technologiques à terme, hors de portée de nos opérateurs en raison de l'échelle des problèmes chinois (tout le monde convient que de simples transferts de technologies actuelles ne sont pas adaptés – qui peut imaginer 1 300 000 000 de véhicules individuels en Chine ?).** En examinant les visées chinoises vers ce que la Chine appelle "économie en circuit fermé", on comprend peut-être mieux les préoccupations du client chinois éventuel (encore une fois s'il s'agit d'un bon interlocuteur), dans le court et long terme, ses silences, à propos d'interrogations qui nous paraissent fortes, l'incongruité de certaines questions.. Peut-être le marché est-il simultanément "prématuré" et "à terme", parce que tout simplement, pour un décideur chinois, le "libre" pas-de-temps de l'économie de marché n'est pas celui de la construction socialiste, "dirigée" voire "en circuit fermé" de sa cité. *Ceci n'est pas vrai partout en Chine, loin de là, et il existe encore pour quelques années des "créneaux" pour y vendre clé en mains des technologies classiques.*

Il y a deux marchés typiques en Chine : le plus ancien supporte des normes presque obsolètes parce que dans de nombreux secteurs il y a en effet urgence pour ce pays à se procurer des technologies mêmes imparfaites mais immédiatement opératoires : le second marché s'adresse aux technologies les plus avancées, il est âprement disputé (Cf. les difficultés récentes d'AREVA). Dans les deux cas il y a à terme l'opportunité pour la Chine du transfert ou, c'est un dernier cas, de la mise au point sui generis des technologies du 21^e siècle. Dans les deux cas, il y a de la place en Chine pour les firmes étrangères et dans les trois cas la Chine est gagnante.

A très moyen terme, elle va mettre au point ses propres technologies (Cf. le TGV Pékin-Shanghai) avec ses propres chercheurs et ingénieurs. La question de la propriété intellectuelle se posera évidemment toujours, mais à l'échelle sans cesse croissante du nombre de chercheurs, d'ingénieurs et d'industriels chinois en activité, cette question ne saurait être cantonnée qu'à un laps de temps. En attendant, la Chine est vaste, en ce qui concerne une PME venue du monde capitaliste, le pas-de-temps est toujours court : pour le mieux entre un et deux ans, dans l'attente de retour rapide sur investissement ! Cette contrainte est évidente, mais pas toujours déterminante : à vouloir en faire l'obstacle irréductible personne ne ferait des affaires en Chine ! Il y a au minimum les deux marchés envisagés ci-dessus, il faut souvent prendre son temps, et penser non plus au client, mais à la concurrence ! La question est alors : "comment faire pour battre le concurrent ?". L'évidence cache parfois la vérité des choses : **le concurrent ce n'est pas forcément l'opérateur le plus technologiquement avancé, c'est celui qui a accès à la demande, et qui est apte à interpréter celle-ci, voire à aménager son offre en fonction de telle ou telle spécificité, en fonction du marché.** (Source : enquête China international environmental protection exhibition and conference – CIEPEC Shanghai 2005, JCL Adème)



ONG : SIDA, la Chine encourage les ONG à davantage participer à la lutte contre le Sida

Un haut fonctionnaire de la santé a annoncé mercredi que la Chine encourageait les organisations non-gouvernementales (ONG) à prendre part à la lutte contre le sida en Chine.

Wang Longde, vice-ministre chinois de la Santé, a fait ces remarques lorsqu'il a assisté à la cérémonie d'ouverture des consultations sur la santé sociale de la région du pacifique-ouest de l'organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce dernier a indiqué que les efforts du gouvernement seuls étaient insuffisants pour lutter contre le sida/VIH pour plus de 1,3 milliard d'habitants et que davantage d'ONG devaient s'engager dans cette lutte. La Chine a commencé à appliquer les principes de prévention et contrôle du sida/VIH, marquant la détermination du gouvernement chinois dans la lutte contre ce fléau. Le gouvernement a introduit l'usage de préservatifs dans les villes et le traitement par la méthadone des toxicomanes.

Selon les statistiques publiées par le ministère de la Santé, 44,3 % des cas de sida/VIH ont été transmis par intraveineuses et 43,6 % par rapports sexuels. Il y a de gros efforts à faire pour l'éducation, la prévention et le contrôle de la maladie. Par exemple à peine plus de 67 % des étudiants chinois ont de bonnes connaissances sur le sida, selon les résultats d'une enquête publiés le 22/03/06 à Beijing par le ministère chinois de la Santé. L'étude, menée récemment par un institut de recherche à la demande du ministère, a récolté les réponses de 1 919 étudiants dans 24 universités de 19 villes, a précisé le bureau d'information du ministère.

La Chine a vu s'accroître le rôle des ONG dans la prévention et le contrôle du sida/VIH ces dernières années. Des groupes de volontaires dédiés à la prévention de cette maladie au sein des milieux homosexuels à Beijing, *Shanghai, Guangzhou et Chongqing* ont été mis sur pied. Par exemple, l'organisation "Arc-en-ciel" de Chine basée à Chongqing, joue un rôle important dans la prévention du sida parmi les homosexuels grâce à l'aide financière du British Barry & Martin Trust Fund. La Chine a commencé à améliorer son intervention auprès des groupes à haut risque dont les prostituées, les toxicomanes, les homosexuels et leurs partenaires. **La Chine a enregistré 650 000 séropositifs dont 75 000 sidéens,** selon une étude publiée par le ministère chinois de la Santé, l'OMS et l'UNAIDS en janvier. **Ne serait-il pas opportun que les collectivités territoriales françaises se préoccupassent de favoriser des coopérations décentralisées via les ONG des deux pays ?** (Source BEIJING, 22 mars, XINHUA).

P

Pékin-Île-de-France : du ciel bleu pour les J.O.

La municipalité de Pékin travaille pour la qualité de l'air depuis une quinzaine d'années.

Ce travail, qui porte aujourd'hui des fruits non négligeables, s'est notamment effectué grâce à des échanges et des coopérations internationales permanentes depuis le début des années 90. Déjà en 1994, le Bureau de l'Environnement de la Municipalité de Pékin avait tenté d'établir avec le ministère français des Affaires étrangères et européennes et l'Association franco-chinoise pour la recherche scientifique et technique (AFCRST), une forme de coopération sur la formation de ses ingénieurs et cadres, par l'intermédiaire d'ACCA 21, association chinoise de promotion des Agendas 21, résultant des injonctions du Rapport Brundlandt. Ce projet de Centre de formation à l'Environnement avait échoué pour des raisons franco-françaises et sino-chinoises, il n'était pas évident à l'époque, et ce n'est toujours pas facile aujourd'hui, de faire converger des fonds publics ou privés dans le sens d'un intérêt mutuel, pour les deux parties.

Néanmoins les discussions qui furent alors menées par l'intermédiaire de AFCRST, se concrétisèrent par des échanges techniques sur l'Environnement, suivis de formations pour des ingénieurs chinois de Pékin, à Nantes. C'est dans ce cadre que c'est effectué l'achat, soutenu par le ministère français des Finances, d'une quinzaine de capteurs de la Société Environnement S.A. pour équiper la Municipalité de Pékin. C'est pourquoi vers la fin des années 90 Pékin est certainement devenue la ville la mieux équipée d'Asie, pour la métrologie de la qualité de l'air. Cette première ouverture a permis d'améliorer la qualité technologique de la métrologie chinoise. Parallèlement, mais de façon coordonnée, grâce à un accord de coopération technique entre la Municipalité de Pékin et la Région Île-de-France, donc avec le soutien de cette dernière, le ministère français de l'Éducation nationale a créé avec la Municipalité de Pékin, à Pékin, en coopération décentralisée, une antenne du Lycée Maximilien Perret d'Alfortville, pour la formation aux métiers de l'énergie (première convention signée 1992, démarrage en 1999).

C'est dans le cadre de cet accord de coopération technique que la Région Île-de-France a soutenu par ailleurs dans le même temps, avec Environnement SA et AIRPARIF (Agence pour la qualité de l'air à Paris Île-de-France), la formation continue, à Paris et à Nantes, de plusieurs ingénieurs et cadres du Bureau de l'Environnement de Pékin. Ces échanges sur la qualité de l'air ont été accompagnés par plusieurs Programmes de recherche avancée (PRAs). Parmi eux, le Laboratoire des sciences et du climat de CNRS (LSCE Gif-sur-Yvette) a travaillé sur les particules de l'atmosphère à Pékin, avec le soutien du Bureau de l'environnement de Pékin, de l'Agence française de l'environnement et de l'énergie (Ademe), pour conduire récemment à une thèse du Dr. Benjamin Guinot.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en 2007 les entreprises Léosphère et Aria Technologie (Cf. ci-dessous *Pékin qualité de l'air : du ciel bleu pour les J.O.*) sont maintenant sur le point d'entrer dans un programme de recherche intégré, soutenu par le CNRS et la Municipalité de Pékin, concernant non seulement l'atmosphère à Pékin, mais aussi à terme la modélisation de l'atmosphère dans le Hebei, puis en Chine du Nord. Aujourd'hui des discussions en cours entre les chercheurs du CNRS, les deux entreprises engagées dans ce processus, le CNRS, l'ADEME et la Région Île-de-France pourraient aboutir à une consolidation des efforts de recherche conjoints.

Pékin qualité de l'air : du ciel Bleu pour les J.O.

La Chine n'a pas réussi, en 2006, à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés : réduire de 4 % la quantité d'énergie dont elle a besoin pour produire un dollar de PIB et diminuer ses principales émissions polluantes. "2006 a été l'année la plus noire en ce qui concerne la situation écologique de la Chine", a déclaré le vice-ministre Pan Yue, cité sur le site internet de l'Administration d'État pour la protection de l'environnement. "Les objectifs fixés par le gouvernement au début de l'année, à savoir réduire

L'intensité énergétique de 4 % et les émissions polluantes de 2 %, n'ont pas du tout été atteints.” Pan Yue n'a pas précisé de combien la Chine avait manqué ces objectifs, mais une chose est sûre : le pays est devenu la première source d'émissions de dioxyde de soufre, responsable des pluies acides, et ses émissions ont augmenté de 27 % entre 2000 et 2005, en grande partie à cause de ses centrales électriques alimentées au charbon.

A Pékin, le charbon est encore la principale source d'énergie. Un tiers environ de la consommation est utilisée de mi-novembre à mi-mars pour le chauffage urbain, le reste étant brûlé dans les centrales thermiques et les usines encore nombreuses dans la municipalité. Les milliers de sites de construction et démolition que compte la capitale constituent une autre source importante de particules, auxquels viennent s'y ajouter les vents de sable, rappelant que le désert est désormais aux portes de Pékin. Au printemps 2006 la ville a ainsi été touchée par 17 tempêtes de sable.

Phénomène plus récent, l'accroissement spectaculaire du trafic automobile est responsable d'une part croissante des émissions polluantes dans cette agglomération qui compte environ 15 millions d'habitants. Le parc atteint déjà 2,6 millions de véhicules dont deux millions de voitures particulières et mille nouvelles immatriculations sont délivrées chaque jour. Le parc devrait atteindre 3,3 millions de véhicules à l'orée des JO.

Les données de l'Agence spatiale européenne publiées en octobre 2005 montraient ainsi que Pékin et la zone Nord-Est de la Chine présentent les taux les plus élevés au monde de dioxyde d'azote (No₂), polluant largement issu du transport routier.

Réduire la pollution.

Selon le 11^e plan quinquennal municipal, les émissions de So₂ doivent diminuer de 20 % entre 2006 et 2010. Certaines industries telles que les aciéries sont déplacées dans la province limitrophe du Hebei. En ville, les autorités encouragent par ailleurs le remplacement du charbon par des énergies moins polluantes. On dénombre encore 700 000 chaudières et poêles à charbon, situés principalement dans le cœur de Pékin où se trouvent les habitations anciennes.

Selon le Bureau municipal de protection de l'environnement, ces chauffages seraient responsables de la moitié des émissions de So₂ durant l'hiver, malgré la campagne menée depuis plusieurs années pour développer l'usage du gaz naturel. Il est tout de même passé de 300 millions m³ en 1998 à environ 4 milliards m³ en 2006.

Autre mesure de réduction de la pollution, le retrait de la circulation de 15 000 taxis et 4 000 bus particulièrement polluants, ces derniers étant remplacés par des bus fonctionnant au gaz naturel. 2 580 autres bus doivent subir le même sort en 2007. Depuis 2004, les voitures commercialisées en Chine doivent en outre respecter l'équivalent de la norme Euro II et à Pékin la norme Euro III est obligatoire depuis la fin 2005.

Parallèlement, les autorités font la promotion des transports publics, l'objectif étant de doubler entre 1999 et 2007 le nombre de déplacements effectués par ce mode de transport. Le prix du ticket de bus est ainsi passé de 1 à 0,4 Yuan (soit 4 centimes d'euros). Plusieurs lignes de métro sont en construction.

241 jours de “ciel bleu” en 2006.

Selon de nombreux articles publiés dans les médias locaux, le contrôle de la qualité de l'air à Pékin est satisfaisant : l'objectif de 66 % des jours de “ciel bleu” a été atteint en 2006. Ce programme comptabilise en fait les journées durant lesquelles l'indice de qualité de l'air est qualifié de bon, que ces journées soient ensoleillées ou pluvieuses ! Le progrès est net par rapport à 1998 qui comptait seulement 100 journées de ciel bleu, puis 200 en 2002. En 2007 l'objectif est d'atteindre 67 % de journées de “ciel bleu”.

Connaître la pollution.

Pékin est d'ores et déjà dotée d'un important réseau de surveillance de la qualité de l'air composé d'une quarantaine de stations fournissant des mesures pour les principaux polluants atmosphériques (particules, SO₂, NO_x, CO). Afin d'améliorer les connaissances et d'être en mesure de prévoir la qualité de l'air, le Bureau de la protection de l'environnement de Pékin s'apprête à conduire une étude avec les petites et moyennes entreprises (PME) françaises *Leosphere et Aria Technologies*. La municipalité pékinoise est également en train de se doter d'un réseau de mesure à proximité du trafic automobile dans le cadre d'un projet réalisé en partenariat avec le ministère de l'environnement et du territoire italien depuis 2005. Ce programme vise dans un premier temps à mettre en place un réseau de surveillance de la pollution liée aux émissions automobile afin, dans un deuxième temps, de mettre en œuvre des mesures de gestion du trafic pour réduire les émissions polluantes. L'objectif est de réduire le trafic automobile en interdisant l'accès à certaines zones en cas de pics de pollution.

Léosphere fournit le LIDAR, cousin du radar dont le principe est d'émettre de la lumière grâce à une source laser, puis de récupérer une partie de l'énergie renvoyée par les particules en suspension dans l'air qui sera traduite *in fine* en signal numérique. Il permet ainsi de suivre la répartition et la concentration des particules dans l'atmosphère sur une distance allant de 50 mètres à 12 kilomètres. L'intégralité du projet, un investissement de 700 000 euros, est soutenue financièrement par la France. A l'heure où de nombreuses villes chinoises se dotent ou améliorent leurs réseaux de surveillance de la qualité de l'air, le défi que le LIDAR va relever à Pékin fournit une vitrine idéale à cette technologie. Source : Vannina Pomonti (Agence Novethic, 21/02/07).

Population des chercheurs chinois dédiés à l'Environnement (G. Béréziat, Président de Paris VI, JC Oppeneau, ADEME: extraits)

“Dans tous les laboratoires que nous avons visités, le nombre des seniors ayant un doctorat est faible, stigmate des événements liés à la période de la Révolution culturelle. ***Dans ces laboratoires, consacrés pour l'essentiel à l'Environnement, préoccupation récente des autorités chinoises, ce phénomène est aggravé.*** Mais c'est aussi le cas au Centre de contrôle et de prévention des maladies de la municipalité de Shanghai, qui possède un équipement ultra moderne en toxicologie et en biologie moléculaire, alors que les deux directrices adjointes qui nous ont reçues n'avaient pas de thèse. ***D'une manière globale, nous avons été frappés, dans la majorité des laboratoires visités, par l'importance et la qualité des équipements et le faible nombre de personnels présents.*** Dans beaucoup de cas on a réellement l'impression d'un sous-encadrement des thésards et des techniciens. ***Les autorités chinoises en sont conscientes et elles ont mis sur pieds un programme ambitieux de “ré-attraction” des scientifiques chinois expatriés, y compris à temps partagé dans l'année.*** Ce mécanisme n'est pas sans provoquer quelques tensions internes et il renforce considérablement le poids de la recherche nord-américaine en Chine. Ce “gap” de générations, et sans doute aussi, le poids de l'Histoire en Chine, ont pour conséquence de donner une impression de manque d'imagination. A cet effet, il est important de noter que dans la plupart des laboratoires que nous avons visités, tous classés dans la catégorie des key laboratories, y compris ceux de l'Académie des sciences, nous n'avons jamais eu d'exposé synthétique global, ni sur leurs objectifs ni sur leurs hypothèses de recherche. ***Il y a une exception cependant, il s'agit du Centre anti-cancéreux de Canton où nous avons eu des exposés brefs mais remarquables, mais les contacts avec les États-Unis y sont nombreux et fréquents, et dans une moindre mesure au Laboratoire franco-chinois d'informatique, d'automatique et de mathématiques appliquées (LIAMA),*** mais dans ce laboratoire la présence française est telle qu'il nous a été difficile, dans un laps de temps aussi faible, de nous faire une idée de l'importance réelle qu'y tiennent les universitaires chinois.” Le dernier commentaire de cette citation, concernant le LIAMA, comme le disent les auteurs, tient au manque de temps pour approfondir une première impression : il n'y a en fait aucune ambiguïté, il s'agit d'un laboratoire franco-chinois commun, totalement immergé, compris physiquement dans l'Institut

d'Automatique de la CAS, ce qui ne laisse aucun doute sur la très grande place occupée par les chercheurs chinois. Il y a une très grande synergie entre cet Institut et le LIAMA.

Protection sociale : retraites, assurance maladie, assurance chômage (Cf. JC Thivolle, Maison des sciences de l'homme, Paris)

Les dispositifs chinois de protection se sont effondrés à l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, qui, confronté à une société bloquée, a opté pour des changements drastiques en matière économique et sociale. Le système est tombé, dans les zones urbaines, sous les coups de la réforme du système économique (privatisation des entreprises d'État) et à la campagne, au moment de la décollectivatisation de l'agriculture.

Les autorités politiques chinoises ont donc choisi de développer les villes et régions côtières, autrement dit, pour reprendre l'argumentaire utilisé, elles ont accepté que "certains s'enrichissent avant les autres". On peut dire qu'aujourd'hui la Chine a globalement réussi sa modernisation industrielle. Le pouvoir chinois a accepté, comme une fatalité économique, de faire porter le poids de la croissance économique sur la population rurale. Pressurée, la masse paysanne surnuméraire fournit la main-d'œuvre bon marché et mobile nécessaire aux besoins du boom industriel. *Un économiste proche du gouvernement indiquait l'an dernier que l'on pouvait tabler sur un déplacement de l'ordre de 400 millions de paysans de l'intérieur vers les régions côtières ces vingt années à venir.* A considérer les compte rendus de l'Assemblée nationale populaire de mars 2006, le délais pourrait bien être plus court (Cf. ci-dessous *Taux de croissance, emploi, développement..*).

Au cours des années 91-95, la première préoccupation des décideurs chinois a été le problème des licenciements massifs de salariés des entreprises d'État démantelées car jugées inefficaces, les fameux "xiagang" des restructurations économiques. En fermant les entreprises déficitaires, ils ont été forcés d'adopter de nouvelles formes de prise en charge des retraites et de l'assurance santé, qui ne pouvaient plus être assumés par ces mêmes entreprises et ils ont opté pour une socialisation du système de pensions par la création de caisses au niveau provincial.

Le système chinois de protection sociale comprend aujourd'hui cinq grandes catégories : les retraites, l'assurance santé, chômage, accident et maternité. Dans la mesure où les trois premiers offrent la plus large couverture et représentent les dépenses les plus importantes dans le système de protection sociale nous leur porterons une attention plus particulière.

Le système des retraites

Le régime des retraites ne concerne, comme nous l'avons dit, que les salariés urbains. Le système a été établi en juillet 1997 au niveau national.

Il s'appuie sur trois piliers :

- un fonds commun (régime général) redistribué à tous les bénéficiaires : alimenté par un impôt sur les salaires versé par l'employeur, de 17 %. Il permet aux employés ayant travaillé plus de 15 ans de disposer d'un taux de 20 % de reversement.
- une assurance individuelle obligatoire, alimentée conjointement par l'employeur et le salarié, s'élevant à 11 % du salaire, versée sur le compte individuel de chaque salarié. Lorsqu'il parvient à la retraite, le salarié touche une pension mensuelle alimentée par ce compte s'élevant à la somme globale de la valeur accumulée sur son compte, divisée par 120.
- des pensions complémentaires souscrites sur une base volontaire auprès de compagnies d'assurance privées.

Actuellement 120 millions de salariés sont couverts par le régime des retraites, soit 45 % du total des salariés urbains, pour un total de 40 millions de personnes déjà à la retraite. Le montant de la dépense pour les retraites s'élève à 2,5 % du PNB.

L'assurance maladie

Comme nous l'avons dit plus haut, le système national coopératif de couverture médicale établi dans les années 60 s'est effondré à la fin des années 70.

Aujourd'hui et depuis plusieurs décades les dépenses de santé sont totalement à la charge des agriculteurs. Il convient de noter toutefois qu'un petit nombre de gouvernements locaux ont tenté de rétablir un système médical coopératif à la campagne. Selon les statistiques disponibles, 9,5 % de la population agricole était assurée en 1998 selon ce système, les 90 % restant ne disposant d'aucune couverture.

La situation est quelque peu différente dans les villes.

Le gouvernement central a institué, en 1998, un système de protection médicale de base pour les salariés des zones urbaines. Tous devraient être, en principe, affiliés à l'assurance santé. Les contributions sont payées conjointement par les employeurs et les salariés, et s'élèvent à 6 % du montant du salaire pour le premier et 2 % pour les seconds.

Une assurance médicale complémentaire a également été mise en place, financée uniquement par les employeurs, s'élevant à 4 % des salaires payés. Elle prévoit des pourcentages de remboursements modulés par tranches d'âge en faveur des personnes âgées.

Pour les soins de médecine ambulatoire ou d'urgence, les patients doivent assurer entre 15 et 50 % des frais. En cas d'hospitalisation, la prise en charge par les caisses est identique, soit entre 50 et 85 % ; le montant des remboursements est cependant assujéti à un plafond équivalent à quatre fois le salaire moyen local.

La couverture maladie dépend également des politiques choisies par les pouvoirs publics régionaux : pour être mieux remboursé, il est sans doute meilleur pour les affiliés être hospitalisé à Shanghai qu'à Wuhan.

L'assurance maladie de base et la complémentaire ne concernaient encore, en 2003, que 80 millions de salariés et 29 millions de retraités, soit 31 % du total des employés urbains.

L'assurance chômage

Elle ne concerne que les salariés des villes, et ignore les agriculteurs ou les travailleurs urbains migrants, venus de la campagne. Seuls 40 % cependant de la masse des salariés urbains bénéficie de cette couverture. Elle est alimentée par un impôt sur les salaires de 3 %. Les dépenses sont consacrées, approximativement à parité, à la prise en charge des allocations versées aux chômeurs, d'une part, et au paiement des formations de reconversion ou autre politiques en faveur de l'emploi, d'autre part.

Prigogine : Shanghai

Le texte qui suit, est la préface que Ilya Prigogine a écrite pour le livre de Joël Le Quément (Shanghai : à la croisée des chemins, ed. L'Harmattan, 2002). Ce petit livre s'inscrit dans une sorte de compétition contre la montre, que les chercheurs en sciences sociales, autant que les politologues de tout poil, se trouvent obligés de courir afin de rester dans la course, pour coller à l'actualité de la Chine et du monde ! On en conseillera néanmoins la lecture, car il s'agit non seulement, d'une part, de la compétition des chercheurs, ou les politologues, mais aussi, d'autre part de la compétition planétaire que se livrent les grandes agglomérations du monde, sur fond de régulations (plus ou moins avancées) des États de la planète ou des grands sous-ensembles géopolitiques de celle-ci. Le problème de la construction du "non équilibre", concept écologique s'il en est, que développe ci-dessous Prigogine, est un des grands problèmes de notre temps, Shanghai en est un exemple étonnant ; cinq ans après la parution du petit livre de J. Le Quément, l'actualité de ce concept, élargie à l'ensemble de la Chine et plus loin, commence à peine à nous interroger.

La cité de Shanghai a rejoint en une décennie la cohorte des mégapoles du monde. Si la révolution urbaine s'est accélérée sur tous les continents, indiquant une forte convergence des évolutions (densité de population, abandon de l'horizontal pour le vertical, prolifération des espaces d'infrastructure, économie en réseaux des activités), des structures nouvelles apparaissent, donnant une individualité à chacune de ces mégapoles.

Nombre d'entre elles montrent ainsi un développement démesuré et chaotique (telles Sao Paulo, Lagos, Bombay).

L'explosion urbaine en Chine, notamment sur sa façade pacifique, présente des singularités étonnantes dominées par une forte mobilisation des hommes et des moyens engagés. L'accès rapide à un état urbain avancé dans la nouvelle zone économique de Pudong est un événement historique important : comme dans les villes du delta de la rivière des Perles (Shenzhen, Guangzhou, Hong-Kong), l'espace a été complètement transformé en une décennie.

De ce point de vue le cas de Shanghai est intéressant à plus d'un titre. Quelle est l'originalité de son développement urbain ? Quels sont les choix pour Shanghai ?

Monsieur Le Quément m'a demandé d'écrire une préface pour son ouvrage sur Shanghai. Je le fais avec plaisir. Je ne suis pas un spécialiste du développement urbain de la Chine moderne. Je la connais seulement à travers plusieurs visites et le livre de monsieur Le Quément. Le développement des villes m'a toujours passionné. Ce fut pour moi un exemple de système ouvert dans lequel la fonction détermine largement la structure.

La ville de Shanghai est un exemple d'un système urbain à la fois conçu par les autorités politiques et par une initiative de ses habitants.

Ainsi, loin de reposer sur l'affaiblissement de l'action publique – comme on peut l'observer dans de nombreuses mégapoles –, la croissance de Shanghai a été conduite en premier lieu par les autorités politiques dont le but était bien de réaliser un développement planifié de la métropole. Cette cité est organisée autour d'un noyau central et possède plusieurs villes satellites. Shanghai a dû relever les défis liés au développement durable, notamment ceux de l'énergie, de l'eau et du respect de l'environnement. Shanghai possède les moyens de nourrir et d'approvisionner une population considérable. C'est une de ses caractéristiques par rapport aux autres mégapoles.

Shanghai est ce que j'appelle un système ouvert. Elle possède une individualité qui dépend fortement du monde extérieur. La vaste "zone économique spéciale" de Pudong est devenue la tête de pont d'une politique de modernisation et d'ouverture sur le monde. Les investissements étrangers dans les industries de hautes technologies et les services financiers ont été privilégiés. La position à l'embouchure du Yangtsé permet l'accès aux marchés intérieur et extérieur.

Ainsi se construit l'avenir de Shanghai. Le terme "loin de l'équilibre" s'applique bien à cette ville. L'histoire de Shanghai frappe par sa démesure, sa rapidité et son efficacité par rapport à d'autres mégapoles. La population de Shanghai est passée de 3,3 millions de personnes en 1945 à 13,1 millions de personnes au dernier recensement de 2001. On ne connaît pas la population exacte et on ajoute une population flottante estimée à 3 à 4 millions d'individus. A titre d'exemple, le livre de Monsieur Le Quément fait apparaître que le flux d'investissements étrangers dépasse l'ensemble de ceux de l'Inde. L'évolution de cette ville présente des échelles temporelles qui sont d'une dimension incomparables à celles de l'Europe. ***D'une manière générale, nous sommes à une période de "non équilibre". C'est vrai dans la ville de Luxembourg, à Bruxelles. Nous sommes à une période d'instabilité. Les dimensions des systèmes économique et social sont en croissance exponentielle. Cette évolution n'est pas sans danger. Avec les dimensions du système augmentent les dangers d'instabilité, de fluctuations imprévisibles. C'est un des grands problèmes de notre temps. Il y a certes un rôle constructif du "non équilibre". Mais le "non équilibre" et cette croissance perturbent la structure sociale. Comme dans toutes les mégapoles, et comme c'est le cas dans le problème de la construction du "non équilibre" le futur est de moins en moins déterministe. Avec la mutation du système économique et social de la***

Chine apparaît nécessaire la prise de responsabilité. On a quelquefois parlé de la fin de l'histoire. Shanghai nous donne l'exemple de ce qui paraît le début de l'histoire.

* Ilya Prigogine, Prix Nobel

Protocole de Kyoto : mécanismes de développement propre (MDP)

La Chine est signataire du protocole de Kyoto. Elle est considérée comme un *pays en développement sans engagement contraignant en termes d'émission de gaz à effet de serre mais ce statut lui permet de drainer des financements internationaux dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP)*. Les pays industrialisés gagnent en effet des crédits d'émission de CO₂ en investissant dans des projets de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement. En raison de sa forte dépendance au charbon, *la Chine représente la moitié du marché mondial des projets "MDP" en matière d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et de captation et de valorisation du méthane*. C'est pourquoi, les autorités chinoises établissent des coopérations internationales en matière de transfert de technologies, de renforcement de capacités et d'information du public. Après le Canada, les Pays-Bas et le Danemark, la France a signé un accord de coopération pour la promotion des projets MDP fin 2004. Les opportunités d'investissement en Chine ne manquent pas, notamment avec les Jeux olympiques de 2008 prévus à Pékin et l'Exposition universelle à Shanghai en 2010. *Les deux villes de Pékin et Shanghai veulent mettre en place à l'occasion de ces manifestations un programme "ville verte" concernant les économies d'énergie, le reboisement, ou encore le contrôle du bruit et de la pollution atmosphérique.* (Source : Actu Environnement.com).

PCRD : la coopération avec la Chine dans le 7^e PCRD

La dimension internationale du 7^e PCRD est inhérente à la quasi-totalité de ses activités. En effet, la participation de partenaires des pays tiers, c'est-à-dire n'appartenant pas à l'Union Européenne (UE), tel que la Chine, est possible dans la plupart des activités (recherche et développement technologique, démonstration, formation, mobilité internationale des chercheurs, coordination...), à l'intérieur des quatre programmes spécifiques "COOPÉRATION", "IDÉES", "PERSONNEL" et "CAPACITÉS".

(i) **Dans le programme spécifique "COOPÉRATION"**, les pays tiers peuvent participer aux thématiques prioritaires (santé ; alimentation, agriculture et pêche, biotechnologie ; technologies de l'information et de la communication...) selon les critères habituels de l'excellence.

De manière générale, et sauf mention contraire dans les programmes de travail, tous les appels sont ouverts à la coopération avec les pays tiers. Ceux-ci sont particulièrement attendus pour les thèmes à caractère global.

De plus, des actions spécifiques pour la coopération internationale (SICA) peuvent être prévues. Elles devraient de plus en plus, à l'avenir, porter sur des thèmes identifiés en concertation avec les différents groupes de pays tiers, dont notamment la Chine. Ces actions spécifiques de coopération internationale (SICA) permettent d'associer plus facilement des pays dit "ICPC" (International cooperation partner countries), en effet généralement, les propositions doivent réunir au moins 4 participants de pays différents dont deux ICPC (sauf mentions différentes dans le programme de travail). La participation de la Chine est d'autant plus favorisée qu'elle peut être assimilée à un ensemble de pays.

(ii) **Dans le programme spécifique "IDÉES"**, les chercheurs des pays tiers peuvent participer à titre individuel s'ils travaillent dans un État membre, un État candidat ou un État associé. Ils peuvent également participer aux projets que présentent leurs collègues européens.

(iii) **Dans le programme spécifique “PERSONNEL”**, la dimension internationale est particulièrement présente dans les bourses “sortantes” et “entrantes” qui sont destinées respectivement aux chercheurs européens qui souhaitent aller dans un pays tiers avec un retour obligatoire, et aux chercheurs des pays tiers qui veulent venir en Europe. Des réseaux de formation permettent, par ailleurs, d’accueillir des chercheurs de pays tiers.

(iii) **Dans la ligne “Coopération internationale” du programme spécifique “CAPACITÉS”** sont financées des activités de soutien et de coordination ciblées vers des zones géographiques à travers trois outils principaux :

- INCONET : Coordinations bi-régionales scientifiques et techniques comprenant l’identification des domaines de recherche prioritaires avec les pays tiers et la définition de politiques de coopération S&T
- ERA-NET : Il s’agit de renforcer la coopération et la coordination des programmes de recherche des États membres (EM) et des États associés (EA) avec des régions géographiques identifiées
- BILAT : Développement de partenariats bilatéraux dans le contexte des accords S&T de coopération conclus entre l’UE et un certain nombre de pays tiers dont la Chine.

En savoir plus :

Site du Ministère de la recherche sur le 7^e PCRD : <http://www.eurosfairerprd.fr/7pc/>

Portail INCO de Cordis : http://cordis.europa.eu/inco/home_en.html

PCN chinois : lijiemail@hotmail.com

PCN INCO France : caroline.chu@paris.ird.fr

R

Réseaux de recherche : PRA, P2R, ARCUS

Directement issu des programmes franco-chinois bilatéraux de recherche avancée (PRAs), le Programme de recherche en réseau (P2R) “Eau et développement durable” est en train de faire la preuve, s’il en est encore besoin, de l’efficacité et de l’acceptation par la partie chinoise d’un fonctionnement en réseau de Recherche qui outrepassa les limites de chaque université chinoise engagée, voire les limites de provinces, bien que l’université Hohai, à Nanjing, dans le Jiangsu, peine cependant à intégrer le réseau qu’elle paraissait déjà boudier un peu depuis deux ans. La règle de franchissement des limites inter régionales, c’est l’existence d’un vrai projet de Recherche, de financements substantiels, disponibles à l’échelle locale et nationale ainsi que d’un chef de projet dans chaque partie. Reste, à l’observation du P2R, que *la partie française peine à déléguer des étudiants, post doc ou thésards en Chine*, ce qui pourtant ne devrait pas être impossible dans les disciplines concernées par l’environnement. Cela pèse de façon générale sur l’émergence de “Laboratoires” ou “pôles” de recherche conjoints, comme c’est le cas par ailleurs pour le “Pôle génomique de Shanghai”.

Des réseaux sont donc peut-être plus faciles à promouvoir et ils ont une opportunité de portage à l’échelle des régions françaises et chinoises : bien avant le programme en réseau de coopération ARCUS (actions des régions en coopération universitaire et scientifique) les PRAs, laboratoires en réseau franco-chinois (Catalyse, Génie des matériaux et procédés...) et P2R fonctionnaient en réseau. La tentative du programme ARCUS, récemment sélectionné pour la Chine à travers une proposition de la Région Rhône-Alpes, devrait vraisemblablement à terme, évoluer vers un fonctionnement qui dépasse les limites régionales, comme le P2R Eau et développement durable. *C’est visible dans l’approche de la Région Languedoc-Roussillon, déjà engagée avec Shanghai et l’Agglomération de Montpellier dans le réseau d’incubateurs France Chine Innovation : la Région s’inscrit aujourd’hui dans le portage du laboratoire conjoint de l’Ile de Chong Ming sous forme de réseau et de “portail” bilatéral, avec plateforme territorialisée à Chong Ming, mais néanmoins ouvert en réseau franco-chinois, vers les laboratoires intéressés au développement durable dans les deux pays (ce qui permettrait en outre de pérenniser le P2R eau et développement durable).* Cette initiative est significative, mais elle va dépendre de l’audace des institutions françaises.

S

Sciences et techniques, technologies développement scientifique et projets de recherche majeurs pour les 15 ans à venir

La Chine a rendu public le jeudi 9 février 2006 un plan majeur pour le développement de la Recherche pour les 15 ans à venir dans le but d'accroître la compétitivité internationale d'État, de promouvoir le développement durable et de faire les percées majeures en sciences et technologies. Les progrès sont déjà significatifs depuis ces dernières années, comme le montre indirectement les dépôts de brevets : selon l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle, la Chine au 10^e rang, a déjà dépassé en nombre de dépôts (2 452) des pays comme le Canada (2 315) ou l'Italie (2309). Pour mémoire, France, 4^e rang, derrière États-Unis, Japon et Allemagne : 5 522 dépôts.

Le Conseil des Affaires d'État a publié les principes directeurs du **Programme national pour le développement scientifique et technologique à moyen et long terme (2006-2020)** qui apporte les dépenses de recherche et de développement à 2,5 % du produit intérieur brut. Selon le président de l'académie des Sciences, la Chine investira environ 900 milliards de yuans (111,8 milliards de dollars) dans les recherches et le développement avant 2020.

Jusqu'en 2020, le progrès des sciences et des technologies contribuera pour 60 %, même plus, au développement d'État. Pendant ce temps, la dépendance des technologies étrangères reculera à 30 % même plus dans le pays. Le nombre des brevets d'invention de Chine et de l'introduction de communications académiques devrait se mettre aux cinq premiers rangs du monde. Selon le président de l'académie des Sciences, la Chine investira environ 900 milliards de yuans (111,8 milliards de dollars) dans les recherches et le développement avant 2020, ce qui représentera 2,5 % du produit intérieur brut.

Le programme énumère 10 recherches de base dont les recherches fondamentales biologiques, les sciences de la vie et des épidémies, l'impact des activités humaines sur le système global, le changement global et les réactions régionales et la formation, les prévention et le contrôle des épidémies. Par ailleurs, le document met aussi l'accent sur des problèmes de frontières extérieures dans la recherche de base et un plan de 4 recherches scientifiques essentielles d'ici 2020. Les quatre projets de recherche comprennent **l'étude de la protéine, le contrôle du quantum, la recherche sur les nanotechnologies, l'étude de la reproduction.** Dans les 15 ans à venir, la Chine donnera la plus grande priorité à l'étude de la protéine, cette dernière est considérée comme le pic des sciences de la vie par des scientifiques dans les pays développés, selon le même document. Pendant le temps, l'étude du contrôle du quantum pourrait peser lourdement sur le développement social et économique de l'humain dans les 20 à 30 ans. En outre, la Chine souhaite faire une percée dans l'étude des nanotechnologies qui est une option stratégique d'un nombre de pays pour promouvoir la compétitivité.

La Chine esquisse son plan de développement des technologies de pointe. La Chine prévoit de développer les technologies de pointe qui joueront un rôle primordial dans le développement des sciences et technologies, avec pour objectif d'élever la capacité de recherche sur les hautes technologies, ainsi que la compétitivité internationale. Les technologies de pointe constituent une base importante pour le développement des hautes technologies et des industries émergentes, qui représentent la capacité d'innovation du pays. En 2020, une série de sciences du secteur biologique comme l'industrie pharmaceutique, les manipulations génétiques et les technologies biologiques nouvelle génération seront développées. *Le pays prévoit de renforcer sa recherche énergétique et l'utilisation des ressources biologiques ainsi que l'exploitation des nouvelles ressources énergétiques. Le programme esquisse également le plan de développement des technologies spatiales et laser pour les 15 prochaines années.*

La Chine accélérera la matérialisation de sa stratégie sur les droits de propriété intellectuelle. La Chine va accélérer la mise en application de sa stratégie sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) afin de l'intégrer dans son processus global de gestion scientifique et technologique. La Chine va établir un mécanisme spécial pour contrôler les affaires de DPI impliquées dans des activités économiques importantes dont les fusions d'entreprises et ce, pour empêcher la perte des DPI innovants. Il faut prendre des mesures préventives contre tous les abus liés aux DPI interférant avec le marché et la concurrence et gênant l'innovation et l'application des accomplissements scientifiques. Les entreprises, les organisations de recherche et les universités doivent renforcer la gestion des DPI et les associations industrielles diverses doivent aussi jouer un rôle important dans la protection des DPI, selon les principes. Il faut encourager les inventions importantes pour le développement économique, social et scientifique afin de satisfaire les demandes de la stratégie nationale et du développement industriel.

La Chine soutiendra davantage l'innovation des entreprises. La Chine exhorte ses grandes entreprises à établir des instituts de recherche-développement (R&D) et les appelle à contribuer à la réalisation d'ici 15 ans des objectifs prévus par l'État en matière d'innovation, selon les principes directeurs du programme national sur le développement scientifique. Les entreprises chinoises jouent un rôle de plus en plus important dans la réforme et l'ouverture du pays. Elles sont encouragées à en devenir le pilier dans la rénovation technique grâce au lancement de nouvelles politiques économiques et scientifiques. Selon le document, *la Chine encouragera les entreprises à dépenser davantage dans la recherche et le développement des sciences et à établir des laboratoires et des centres de recherche dépendant des groupes d'entreprises, d'universités et d'instituts de recherches scientifiques.* En outre, le pays accordera des soutiens aux entreprises pour qu'elles participent aux projets de recherche nationaux. La capacité d'innovation sera un indicateur clé pour l'évaluation des qualifications des entreprises d'État, indique le programme, ajoutant que des réglementations et des mesures politiques seront formulées pour encourager l'innovation des petites et moyennes entreprises. Le programme énumère des politiques préférentielles en faveur de l'innovation et invite les entreprises chinoises à créer des fonds destinés spécialement à la recherche scientifique. Le pays doit posséder des techniques clés des industries manufacturières et informatiques qui mettent en jeu la compétitivité nationale, afin que ces secteurs se placent au premier rang au monde. Les efforts devront s'intensifier dans les recherches sur les **techniques d'avant-garde**, comme l'**informatique**, les **sciences de la vie**, les **technologies spatiales et océaniques**, les **nanotechnologies** et de **nouveaux matériaux**. Les techniques agricoles devront également être catapultées au premier rang mondial, afin de porter la productivité de l'agriculture à un nouveau palier. **Le document précise toutefois que s'il est important d'acquérir de nouvelles techniques en matière d'exploitation de l'énergie, d'économie d'énergie et de production d'énergies propres, il faut développer l'industrie du recyclage dans certains secteurs importants et certaines grandes villes afin de donner l'exemple de l'économie des ressources et de la protection de l'environnement.** (Source Xinhua, février 2006)

T

Taux de croissance, emploi et développement (D'après AFD, La croissance et ses déséquilibres, Janvier 2006)

La Chine a besoin d'une forte croissance pour éviter la dégradation d'une situation sociale préoccupante, mais les performances remarquables du régime de croissance chinois, de 8 à 9 % aujourd'hui, ne doivent pas occulter certaines de ses fragilités

Le contenu en emploi de la croissance chinoise a diminué dans les années 1990. **L'industrie qui est le secteur le plus dynamique** n'a pas créé d'emplois entre 1990 et 2004 et les créations d'emplois par les services n'ont pas fait baisser le chômage urbain. Entre 1990 et 2004, la Chine a créé en moyenne 7 millions d'emplois nets par an (20 millions par an dans les années 1980) alors que la population active augmentait de 10 millions chaque année. L'industrie (40 % du PIB) est le secteur le plus dynamique mais ses effectifs ont peu augmenté depuis 1990. En effet, les créations d'emplois de ce secteur ont seulement compensé les licenciements massifs décidés par les entreprises d'État et la stagnation des effectifs des entreprises manufacturières de village qui avaient absorbé les sureffectifs agricoles au cours de la décennie précédente. **L'agriculture a créé 20 % des nouveaux emplois entre 1990 et 2005 et les services 72 %.** Au total, le taux officiel du chômage a augmenté pour atteindre 4,3 % en 2004 (2,8 % en 1990) dans les villes. Cependant, cette statistique ne traduit pas la réalité et le sous-emploi est bien plus élevé. **Un taux de croissance de 6 à 7 % est considéré comme un minimum pour éviter la détérioration d'une situation sociale déjà tendue.** Au cours des 25 dernières années, le revenu moyen a sextuplé et le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté (28 millions en 2004) a été divisé par neuf. La croissance a réduit la pauvreté et amélioré de façon spectaculaire le niveau de vie moyen, mais elle a aussi amené les inégalités à un niveau proche de celui de l'Amérique latine.

Les inégalités de revenus progressent fortement. Lancées à la fin des années 1970, les "quatre modernisations" ont commencé par améliorer de façon significative le niveau de vie des agriculteurs mais leur situation relative s'est dégradée à partir de 1990. Les termes de l'échange de l'agriculture se sont détériorés et l'alourdissement de la pression fiscale sur les campagnes n'a pas été compensé par une amélioration des infrastructures sociales. L'écart de revenu entre zones rurales et urbaines va de 1 à 3 en termes monétaires et les disparités à l'intérieur des provinces sont souvent plus élevées. Par ailleurs, les inégalités sont aggravées par les différences d'accès aux services d'éducation et de santé. Un quart des dépenses budgétaires pour l'éducation va aux zones rurales (60 % de la population) où les écoles exigent des frais d'écologie qui représentent une lourde charge pour les familles paysannes. Depuis la disparition des "médecins aux pieds nus" censés améliorer la situation des campagnes à l'époque maoïste, l'encadrement sanitaire ne s'est guère arrangé et seulement 10 % des ménages ont accès à un centre de santé. Le rapport personnel médical /habitant est trois fois moins élevé dans les zones rurales que dans les villes et l'OMS classe le système des soins chinois au 181^e rang sur 191 en termes d'équité. Prenant en compte ces inégalités, **l'Académie chinoise des Sciences Sociales estime que l'écart global de revenu va de 1 à 6 entre zones rurales et zones urbaines.** Ces inégalités sont à l'origine d'un nombre croissant de conflits. Dans ce cadre, la détérioration de la situation sociale est publiquement débattue. L'arrivée au pouvoir de l'équipe de Hu Jintao a marqué une rupture avec les gouvernements qui se sont succédés depuis 1978. Le nouveau gouvernement a en effet annoncé sa volonté de bâtir "une société harmonieuse" et l'une de ses premières mesures a été la baisse de la fiscalité qui pesait sur les provinces les plus pauvres. **L'amélioration de la qualité de la croissance est un objectif du Sixième plan (2006-2010) mais sa mise en œuvre devra surmonter l'opposition des entreprises d'État et des provinces qui donnent la priorité à la croissance.**

La Chine aborde les dernières années de sa transition démographique : la population active n'augmentera plus que de 30 millions entre 2005 et 2015 pour se contracter ensuite. Alors que le nombre d'entrants sur le marché du travail diminuera, la question de l'emploi deviendra plus pressante dans les

villes du fait de l'accélération de l'exode rural. L'agriculture qui mobilise les deux tiers des emplois ruraux, affiche des rendements élevés à l'hectare. Cela a permis de répondre à l'augmentation de la demande en conservant un taux d'autosuffisance en grains de 95 %. Mais cette agriculture intensive est caractérisée par une productivité du travail cinq fois moins élevée que les activités non agricoles. Un tiers de la population active agricole serait en situation de sureffectif. L'exode rural est freiné par les contraintes qu'imposent le certificat de résidence ("hukou") et le fait que les paysans ne sont pas autorisés à hypothéquer le droit d'usage de leurs terres auprès des banques pour obtenir du crédit. ***Si elles ont évité à la Chine une urbanisation sauvage, les restrictions à la mobilité n'ont toutefois pas empêché l'apparition d'une population flottante dont l'effectif serait compris entre 100 et 150 millions. Oscillant entre villes et campagnes, ces migrants ("mingong") constituent une source de main-d'œuvre bon marché pour l'industrie.*** Les autorités hésitent à supprimer le "hukou" lui préférant la *statu quo* qui contraint l'économie paysanne à absorber les fluctuations du marché de l'emploi urbain et aggrave les disparités entre villes et campagnes. On devrait donc assister à un relâchement progressif des contraintes qui freinent l'exode rural. Ces flux devraient être amplifiés par le fait que la population urbaine vieillira plus vite que la population rurale. ***La part de l'emploi agricole pourrait être ramenée de 46 % en 2005 à 25 % en 2020, ce qui provoquera un transfert compris entre 250 et 450 millions de personnes.***

Le gouvernement a traditionnellement cherché à sortir des problèmes "par le haut" en favorisant la croissance. Dans les années 1980 la restructuration des entreprises d'État apparaissait comme un défi insurmontable mais, dans les années 1990, la montée en puissance des entreprises mixtes et du secteur privé a limité l'impact social des licenciements massifs opérés par le secteur public. Confrontés à la montée des revendications sociales, le gouvernement central et les autorités provinciales ont traditionnellement privilégié la croissance. Cette approche est sinon rejetée mais revue par la nouvelle équipe au pouvoir qui a donné la priorité aux réformes. **Lors de la session de mars 2006 de l'Assemblée nationale populaire le premier ministre parle désormais d'un mode de croissance nouveau, privilégiant la qualité, le respect de l'environnement, les économies de ressources, l'élévation du niveau scientifique et technologique, pour aller vers une croissance maintenue mais soutenable.** Mais l'arbitrage entre croissance et réformes semble diviser les autorités. Les réformateurs doivent surmonter les réticences des "conservateurs" et des autorités provinciales qui jouissent d'une assez grande marge de manœuvre : les provinces les plus pauvres sont les moins réceptives aux plaidoyers du gouvernement central et affichent les taux d'investissement les plus élevés.

Transrapid, train à sustentation magnétique (TSM), prolongation entre Shanghai, Pudong, Hangzhou : stratégie nationale, décentralisation, aménagement du territoire.

En dehors de brèves dans quelques médias, il ne semble pas que la presse ait donné une large place en France à l'annonce chinoise, répercutée le 22 février par le ministre des Transports allemand de prolonger de Shanghai à Hangzhou le TSM et sa ligne ferroviaire pilote, construite par un consortium Thyssen-Krupp, qui fonctionne déjà depuis 2003, de l'aéroport de Shanghai à Pudong. Cette technologie utilise les forces magnétiques pour assurer sa sustentation et avancer. Pas de contact avec les rails, frottements minimisés, vitesses extrêmement élevées (jusqu'à 430 km/h à Shanghai, sur une trentaine de km).

L'annonce de ce projet, faite en France avant 2002 par M. XU Guanhua, Ministre chinois de la Science et de la technologie devant des constructeurs automobiles, n'a donné lieu qu'à des commentaires septiques, qui ont plus ou moins perduré, jusqu'à ces derniers mois en raison de quelques avatars, nécessairement survenus dans la mise en œuvre du pilote à Shanghai.

Une prolongation de ce TSM pilote en direction de Hangzhou, sur 160 km, si la réalisation effective se confirme, montre le passage d'un prototype expérimental (présenté comme tel à l'époque par M. Xu Guanhua) vers une réalisation à l'échelle industrielle, où l'économie des ressources pétrolières, le caractère propre, sinon écologique, du mode de déplacement choisi deviennent de plus en plus stratégiques.

A moyen terme, ce type de train ne concurrence pas les TGV classiques (pour des raisons multiples, fret, rails...). D'ailleurs les chemins de fer chinois ne souhaitent pas de vitesses au-delà de 300 km, notamment entre Shanghai et Pékin, et ils viennent de décider en mars 2006 la réalisation par eux-même de cette dernière ligne, excluant de fait la concurrence française, allemande, japonaise ! Mais au-delà même des transports ferroviaires, cette annonce, outre qu'elle rend certainement caduques nombre d'observations septiques, fait qu'un certain nombre d'évidences sont de plus en plus avérées, dont on doit tenir compte, du point de vue scientifique, technologique, industriel, en termes de développement territorial, économique et social :

- la Chine ne s'éveille plus : elle est complètement réveillée concernant ses compétences technologiques et industrielles, et la dimension scientifique de ses réalisations tend de plus en plus à se situer dans le champ de la recherche avancée. Les récentes difficultés d'Astom sur le TGV, celles d'AREVA sur le nucléaire, le piétinement relatif d'EDF, explicables de mille et une façons, relèvent aussi vraisemblablement d'une élévation de la capacité de recherche technologique chinoise, couplée à l'exigence écologique manifeste du gouvernement chinois (Cf. XI^e Plan 2005/2010).

- la nécessité de transports propres, au cœur de l'exigence environnementale, est devenue une question cruciale, non seulement pour le gouvernement chinois mais encore pour tout partenaire éventuel de ce pays.

- la prolongation programmée du TSM vers Hangzhou, sur un axe ferroviaire vital, entre deux provinces dont les "postures" concurrentes n'échappaient à personne jusqu'à présent, montrent que les injonctions de coordinations inter régionales, voulues par l'Assemblée nationale populaire chinoise, si elles ne sont pas une nécessité nouvelle, sont apparemment en voie de réalisation pratique, "sur les rails".

- c'est la question de l'écologie – voire de l'écologie industrielle – qui amène aujourd'hui le gouvernement central chinois et les pouvoirs locaux à faire des choix nouveaux, qui vont progressivement s'intégrer à des politiques affirmées d'aménagement du territoire, à visées nationales et inter régionales.

Les observateurs attentifs de la Conférence de Wuhan sur la coopération décentralisée avaient pu le noter. Cela ne devrait pas rester sans influence sur nos coopérations scientifiques, technologiques, industrielles et institutionnelles.



Wuhan : conférence de Wuhan 1 (coopération décentralisée et développement durable)

La Conférence de Wuhan a éclairé les opportunités de coopérations territoriales plus clairement qu’hier et pour beaucoup des dizaines de collectivités françaises et chinoises présentes (plus de 50 pour chaque partie).

On perçoit mieux après Wuhan la soif des municipalités chinoises pour des procédés technologiques ordinaires, afin de parer au plus pressé, en même temps que l’aptitude à rechercher de véritables sauts technologiques, à moyen et long terme (ceci nous a été confirmé par le Président Wan Gang*, président de l’Université Tongji à Shanghai, à propos du véhicule électrique). L’atelier environnement a permis de percevoir ces deux dimensions de la demande chinoise.

C’est au cours de la conférence de Wuhan et de l’accueil à Pékin de la délégation de l’Île-de-France que cette double demande s’est affichée le plus clairement : achat de technologies éprouvées de métrologie déjà effectuées grâce à la coopération décentralisée (Environnement SA équipe en partie l’Institut de monitoring de Pékin), demande de coopération pour introduire dans le système métrologique de nouveaux appareils innovants (Lidars mobiles), et aspiration à produire en commun de nouveaux appareils sous forme de Joints venture. Dans ce cas les trois opérateurs, collectivité, scientifique et industriel deviendront peu à peu des chercheurs solidaires dans le “laboratoire du développement durable”. Ceci n’est pas formule métaphorique, ou poétique, ni une vue de l’esprit, au sein d’un tel dispositif, que la Région Île-de-France et la Municipalité de Pékin (Bureau de l’environnement) tentent de mettre au point. En termes de recherche et d’innovation, la question de la propriété intellectuelle est sensible, mais chacun des partenaires est d’ailleurs protégé par l’intérêt de tous d’éventuelles copies (qui compromettraient un parcours réciproquement avantageux). C’est une affaire à suivre, toutefois hypothéquée par l’obstination des élus de l’Île-de-France et de Paris à afficher épisodiquement le drapeau du Dalai Lama sur leurs Hôtels de Région et de Ville !

Simultanément à la Conférence de Wuhan et dans son prolongement prospectif, *la mission de M. Béréziat (Président de l’Université Pierre et Marie Curie), diligentée par la Délégation pour l’action extérieure des collectivités locales (MAEE/DGCID), afin d’examiner les compétences universitaires chinoises sur le développement durable, a pu observer les étapes d’un développement inégal, mais tout de même progressif, que les laboratoires et les universités chinoises parcourent, sur le chemin du “développement durable”. Cette mission a été reçue à chaque étape par les commissions municipales et régionales de la science et de la technologie, ce qui est significatif de l’engagement des collectivités dans le champ d’une croissance mieux régulée.*

* Aujourd’hui ministre de la Science et de la technologie.

Wuhan : conférence de Wuhan 2 (coopération scientifique, d’après intervention de J. Valade au Gr. de travail coopération décentralisée et développement durable/MAEE/AECL)

L’examen des questions de recherche et de coopération doit être resitué dans le contexte du temps et de l’esprit dans lequel se déroule la coopération entre la France et la Chine. Celle-ci se renforce depuis quelques années avec une grande continuité. Les années croisées franco-chinoises viennent d’en témoigner en 2004 et 2005, non sans provoquer un agacement certain de la part des autres pays qui ne bénéficient pas du même traitement. Les ministres français se rendent fréquemment en Chine, dans un désordre apparent qui ne doit pas masquer l’approfondissement progressif de la coopération. Nous avons été surpris lors de la dernière réception officielle en France du Premier ministre, WEN Jiabao, quand

ce dernier, lors du dîner officiel, abandonnant tout texte préparé, a improvisé un discours chaleureux – néanmoins parfaitement maîtrisé et documenté – avec une liberté d’esprit et de parole étonnante : une sorte de complicité entre nos deux peuples viendrait éclairer les discours officiels.

La connaissance mutuelle progresse, y compris à l’échelle des collectivités territoriales, en témoignent à Bordeaux les échanges réciproques avec Wuhan, qui tendent à prendre un tour très opérationnel, par exemple, en ce moment, sur les lasers ou le véhicule électrique.

Les premières rencontres de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et chinoises de Wuhan viennent par ailleurs de réunir, en novembre 2005, 250 participants chinois et autant de français, représentant les collectivités territoriales des deux parties, engagées dans des coopérations décentralisées. On a pu y percevoir un esprit de sensibilisation conjoint, de lisibilité, une volonté de réciprocité, même si cette évolution positive ne doit pas écarter quelques nuages persistants, que la Conférence n’a pas chassés... La mise en perspective des politiques nationales et locales progresse, et l’espace franco-chinois de la coopération décentralisée a été consacré, à Wuhan, comme un espace d’entreprises nouvelles, afin de tisser des liens de plus en plus étroits et d’amélioration de fonctionnement de chacun. Ceci devrait continuer lors des Assises franco-chinoises de la coopération décentralisée qui devraient se tenir à Bordeaux en novembre 2007.

La question de la recherche est plus problématique. En France, principalement de compétence nationale, la recherche n’appartient que marginalement aux collectivités territoriales. En Chine, les provinces semblent avoir un pouvoir de décision et de financement considérable, même si le pilotage est d’inspiration nationale.

Néanmoins, le mouvement de réforme engagé dans notre pays devrait faciliter une intervention renforcée des collectivités. La loi d’orientation de la recherche, en cours d’examen au Sénat, place la recherche au niveau le plus élevé de la volonté politique, avec la création d’un Haut conseil de la science et de la technologie auprès du Président de la République. L’ANE (Agence Nationale d’Évaluation) va appuyer, dans un sens d’évaluation scientifique, des activités de la nouvelle ANR (Agence Nationale de la Recherche) dont les moyens incluent le financement de “projets blancs” (30 % des projets). *La création de réseaux thématiques de recherche avancée (avec possibilités de créer des Fondations ad hoc), mais aussi des initiatives géographiques, grâce aux PRES (Pôles de recherche et d’enseignement supérieur) font des Régions des interlocutrices à part entière, pour l’animation de la recherche. Cet ensemble de mesures devrait accroître la capacité et l’efficacité de la recherche, publique et privée, sur des orientations nécessairement concertées, décidées à une échelle nationale, mais laissant une place à des initiatives régionales.*

Il est clair qu’un tel dispositif peut mettre une image extérieure plus cohérente et doit favoriser l’établissement de relations plus performantes avec l’extérieur, notamment la Chine.

Avec ce pays, pourquoi ne pas suggérer que l’Agence nationale de la recherche – ANR pourrait être l’institution idéale pour créer avec la Fondation chinoise des sciences naturelles (NSFC) un fond commun de financement de projets de recherche franco-chinois, dans une logique de projets et non d’organismes. On pourrait faire là exactement ce que les Allemands ont fait à travers le fond créé par la NSFC et la DFG...